

Pomme de terre à Sirat (Mostaganem)

Certains fellahs malveillants tentent de boycotter la récolte

P08

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7164 - MERCREDI 23 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Foire commerciale intra-africaine
Importante opportunité pour atteindre les objectifs en matière d'exportation

P04



Blocus total sur la nourriture, les médicaments et les fournitures de base

Ghaza: 50 jours sans...

Lire en page 03

ORAN

P07

Circulation

Le code de la route ignoré

Protection du domaine forestier

Plus de 10 constructions illicites démolies en 2024

Agriculture Oran

Plus de 23.000 hectares de terres emblavées en céréales

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Soutien à la cause palestinienne

Les parlementaires algériens organisent une Conférence à l'APW d'Alger

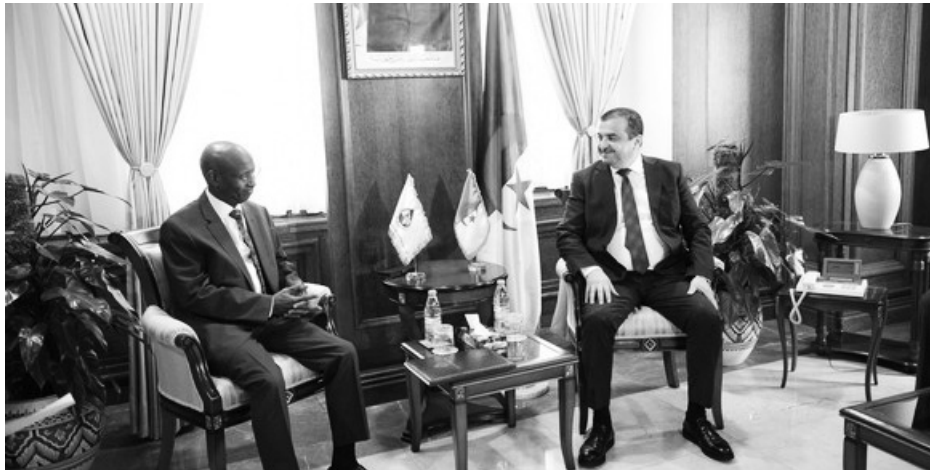


Des parlementaires algériens ont organisé, lundi à Alger, une conférence en soutien à la cause palestinienne et au peuple palestinien dans la bande de Ghaza en proie aux crimes odieux auxquels se livre l'occupation sioniste. Lors de cette conférence organisée au siège de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a mis en avant, dans une allocution prononcée en son nom par le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, Saad Arous, les principes constants de l'Algérie dans la lutte contre le colonialisme et son soutien au droit des peuples à la liberté, à l'autodéter-

mination et à l'indépendance, soulignant que "ces principes non négociables sont vaillamment et brillamment incarnés, aujourd'hui, par notre diplomatie, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment depuis l'accession de notre pays au Conseil de sécurité des Nations Unies en qualité de membre non permanent". Dans ce cadre, le président de la chambre haute du Parlement a salué l'action commune menée par les délégations du Parlement algérien dans les différents fora régionaux et internationaux "en soutien à la cause palestinienne et pour mettre fin au génocide et à l'impunité de l'occupant sioniste".

Energie

Arkab reçoit le SG de l'Organisation des producteurs de pétrole africains



Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, lundi, au siège du ministère, le secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Dr. Omar Farouk Ibrahim, en visite de travail en Algérie pour participer à la 2e réunion du Forum des centres de recherches et d'innovation des Etats membres de l'APPO, prévue à Alger, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres des deux parties, a été l'occasion d'échanger les vues sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et

l'APPO, notamment dans les domaines liés à l'industrie pétro-gazière, la formation, la recherche et le développement, outre l'examen des développements du marché énergétique international et des perspectives de partenariat régional entre les Etats africains producteurs de pétrole et de gaz, dans le sillage des transformations mondiales relatives à l'énergie et à la transition énergétique, précise la même source. Les deux parties ont également abordé les volets administratifs et réglementaires relatifs à l'APPO et la coopération fructueuse entre les Etats africains producteurs de pétrole dans le cadre du groupe OPEP et hors OPEP (OPEP+)...

Décès du pape François

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, lundi, un message de condoléances au cardinal Kevin Farrell, chargé de gérer les affaires courantes du Vatican et de tous les chrétiens du monde, suite au décès du pape François. "C'est avec une profonde affliction et une vive émotion que j'ai appris la triste nouvelle du décès du souverain pontife, le pape François, des suites d'une longue maladie. En cette douloureuse épreuve, je tiens à adresser au Vatican, à toutes ses institutions et à tous les chrétiens du monde, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde compassion pour la perte de cette

éminente personnalité qui a marqué de son empreinte notre histoire contemporaine. Le défunt a voué sa vie à la diffusion de l'amour de Dieu, l'Unique, et à la consécration des valeurs de fraternité, de solidarité et de coexistence entre les peuples. Avant d'être rappelé auprès du Très-Haut, sa sincérité et son dévouement au service des causes des opprimés, des démunis et des pauvres lui ont valu l'amour et la profonde sympathie des peuples. Tout en partageant votre peine en ces moments difficiles, je vous prie de croire, Cardinal, en l'expression de mes sentiments les plus sincères de compassion et de sympathie", lit-on dans le message de condoléances du président de la République.

Recensement économique national

Zitouni préside une réunion technique



Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi, une réunion technique consacrée à la phase d'analyse des données collectées dans le cadre du Recensement économique national, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres ainsi que de cadres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), a permis de passer en revue la méthodologie d'exploitation des données de base issues des résultats du Recensement économi-

que national et d'expliquer les différentes étapes pour atteindre les indicateurs stratégiques relatifs au fonctionnement du marché national, précise le communiqué. A cette occasion, M. Zitouni a souligné "l'importance de ces données pour ajuster avec précision et souplesse la politique commerciale nationale, et s'y appuyer afin de prendre des décisions efficaces". Il a également insisté sur "la nécessité d'accélérer l'analyse de ces données en vue de leur mise en exploitation, conformément aux orientations stratégiques du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Président de l'APN

La cohésion nationale a barré la route aux conspirateurs

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, lundi à Alger, que la cohésion nationale entre toutes les composantes de la société a barré la route aux conspirateurs et ennemis de l'Algérie ainsi qu'aux nostalgiques de l'époque coloniale abjecte. Dans une allocution à l'issue du vote du projet de loi relatif aux wakfs, M. Boughali a déclaré que "la cohésion nationale, véritable ciment de l'unité nationale entre toutes les composantes de la société,

a barré la route aux conspirateurs et aux ennemis de l'Algérie ainsi qu'aux nostalgiques de l'époque coloniale abjecte" affirmant que "cette ère est révolue". "Les menaces croissantes qui guettent notre environnement géopolitique nous interpellent pour faire preuve davantage de prudence et de vigilance, notamment face aux plans de certaines parties qui ont bafoué les principes de bon voisinage, alors même que l'Algérie leur avait évité des périls tragiques menaçant leur unité", a souligné M. Boughali.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefourdalgerie.dz**
E-mail: lecarfourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

50 jours de Blocus total sur la nourriture, les médicaments et les fournitures de base

Ghaza: 50 jours sans...

Par B.Habib

Y a-t-il de la nourriture pour sauver les Palestiniens de Ghaza ? Un nouvel ascendant de l'embargo alimentaire et humanitaire contre Ghaza est cette fois franchi par l'entité sioniste, avec la bénédiction des Etats-Unis qui conditionnent l'entrée des aides par un accord imposé à Hamas. Ce dernier continue à refuser le fait accompli, dicté par Netanyahu, tant les Palestiniens de Ghaza se disent déterminés aujourd'hui et plus que jamais à s'accrocher définitivement à leurs territoires et ne pas céder au chantage immoral d'Israël, quitte à mourir sous la faim. Un embargo sans fin, en effet, sur les aides alimentaires et les médicaments à Ghaza. La crise alimentaire perdure dans le temps, entrant dans une stratégie planifiée afin de paupériser et d'affamer plus d'un million et demi de réfugiés de la Bande. Même pas de plats chauds rudimentaires de quoi calmer sa faim. Les rares cuisiniers doivent se débrouiller pour chauffer leurs marmites générales, sur des palettes de bois, encore faut-il en trouver, faute de combustible. Israël mène, depuis la reprise de violences après une courte trêve d'échange d'otages, une guerre psychologique contre la paisible population de Ghaza, la coupant de vivres, de carburant et même de médicaments. Toutes ces privations se déroulent sous un silence des plus inquiétant de la communauté internationale. Cela fait 50 jours qu'aucun camion d'aide humanitaire n'entre à Ghaza, privant la population de nourriture et de médicaments. Un blocus total qui ne dit pas son

nom et détériore davantage encore la situation humanitaire déjà suffisamment ébranlée dans la bande; Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, a expliqué que le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), a confirmé que depuis 50 jours, aucune nourriture, carburant, médicaments ou autres fournitures de base n'ont été introduits à Ghaza. A cette crise s'ajoute le stock des aliments entièrement rendu périmé à cause des dégâts de la guerre. Il a ajouté que les stocks de nourriture avaient été "dangereusement" réduits pendant cette période et que les médicaments, les fournitures médicales et les vaccins étaient sur le point d'être épuisés. Le responsable onusien a, en outre, souligné que les enfants et les adultes souffrent de faim et que le système de santé de la région est sur le point de s'effondrer. La famine à Ghaza est telle que les enfants finissent par mourir! Selon de témoignage de riverains, de la viande de tortue aurait été proposée à des personnes réfugiées afin de survivre. "Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées et les attaques israéliennes contre les travailleurs humanitaires et le personnel médical, ont de nouveau augmenté", a-t-il ajouté. Cette guerre de privations, orchestrée par l'Etat sioniste en toutes pièces afin de faire fléchir et plier la principale branche armée de la résistance palestinienne, le Hamas, devant les nouvelles exigences de Netanyahu. En effet, le nouvel ambassadeur des États-Unis en Israël, Mike Huckabee, a appelé le Hamas à accepter un cessez-le-feu qu'Israël veut im-

poser. Tout ceci en violation de l'accord de trêve initial, afin de libérer les otages en échange de l'acheminement de l'aide humanitaire vers l'enclave. Toute cette pression n'arrive pas à infléchir la position du Hamas qui souhaite le respect de l'accord de trêve initial: cessez-le-feu, retrait des troupes israéliennes de Ghaza contre la libération des derniers otages. Du reste, le cabinet israélien devait se réunir, hier, pour déterminer les prochaines étapes à Ghaza, après l'impasse de sa stratégie de passage en force pour obtenir la libération des otages sans contrepartie. Au moins 19 Palestiniens ont été tués, lors d'une série de raids aériens israéliennes en nocturne sur Ghaza, selon des sources hospitalières. Une vague d'offensives porte à au moins 29 le nombre total de victimes palestiniennes à travers Ghaza depuis l'aube de lundi, avec de nombreux décès dans des attaques contre des camps de réfugiés. La pression de l'armée israélienne est telle que l'espace de vie des Palestiniens ne cesse de régresser. D'après le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha), 66% du territoire de l'enclave "se trouvent dans des zones interdites ou font l'objet d'un ordre de déplacement ou les deux", réduisant l'espace de vie des Palestiniens. Au moins 51.240 Palestiniens ont été tués et 116.931 blessés dans la guerre israélienne contre Ghaza, depuis son début, il y a 18 mois. Le bureau des médias de l'autorité palestinienne à Ghaza a actualisé son bilan à plus de 61.700 morts, indiquant que des milliers de personnes disparues sous les décombres sont présumées mortes.

Adoption du projet de loi sur les Wakfs à l'APN

Nouvelles dispositions pénales pour contrecarrer les infractions

Par Nadira FOUAD

L'adoption du projet de loi permettra la garantie et la protection des biens Wakfs par la modernisation des mécanismes de gestion, d'administration et d'exploitation des Wakfs". Désormais, il sera question d'assurer un statut juridique particulier et pour renforcer leur rôle dans le développement social et économique, conformément à l'article 60 de la Constitution. Le projet de loi soumis incessamment au niveau de l'Assemblée a été adopté, ce dernier lundi par les députés. Les séances plénières, consacrées à l'examen et au débat et notamment au vote du projet, ont été axées essentiellement sur ce qu'il prévoit en matière de protection des Wakfs et leur mode d'exploitation, à travers l'introduction de nouvelles dispositions pénales et de règles procédurales, permettant aux agents légalement habilités, de constater les infractions contre les biens Wakfs outre l'adoption de dispositions qui prévoient des peines aggravées contre les infractions commises contre ces biens. Notons que le nom-

bre de biens Wakfs est passé de 12.000 en 2022 à 16.000 actuellement. Ce projet de loi adopté et qui était, pour rappel, en gestation, vise, selon son initiateur, à accorder à la question des Wakfs, l'intérêt nécessaire qu'elle requiert, tout en reflétant sa dimension civilisationnelle, selon une vision axée sur la gouvernance de ses mécanismes"(...). "C'est un pas important en matière de gestion des biens Wakfs dans notre pays". L'adoption de ce projet de loi par les parlementaires de l'Assemblée, attendant ceux du Sénat, marquera, selon son initiateur, le lancement effectif du programme de développement du système des Wakfs dans notre pays, étant porteur d'une dynamique de réformes au service du référent religieux national et qui permettra à ce secteur important d'aller de l'avant, vers de nouvelles perspectives. Pour Youcef Belmehdi qui, faut le dire, a réussi cette adoption, sans restrictions, par les députés, lors de l'opération de l'adoption, a révélé que l'Algérie a atteint le seuil de 16.000 biens Wakfs enregistrés, un chiffre qui devrait connaître une hausse si-

gnificative après l'adoption du nouveau projet de loi sur les Wakfs. L'initiateur dudit projet, adopté par la Chambre basse, rassure les députés que les dispositions introduites dans ce projet de loi ont vocation à "ancrer le principe de préservation des biens Wakfs, avec l'adoption de règles en accord avec la référence religieuse nationale et l'intégration de nouveaux contrats Wakfs et de formules d'investissement modernes". Il convient de noter que la Constitution de 2020 stipule, dans son article 60, que "les biens Wakfs et les fondations sont reconnus et leur destination est protégée par loi". Les députés de l'Assemblée Nationale ont entamé, hier, les débats, lors d'une séance plénière sur les nouvelles dispositions que sont des amendements du code de procédures pénales, avant la réponse, aujourd'hui, du ministre de la Justice et Garde des Sceaux, sur leurs interrogations soulevées, après son exposition puis examen le lundi après-midi. Notons que son adoption est prévue pour le lundi 13 mai 2025 par l'Assemblée Nationale.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les «Moualas» devant le fait accompli

Li aurait fallu, depuis longtemps, recourir à cette mesure expéditive et dissuasive, à l'égard de ces éleveurs qui, à chaque occasion de la fête du sacrifice, montraient leurs canines. C'était à cause des prix qui étaient surhaussés que pas mal de familles algériennes n'arrivaient pas à s'offrir un mouton, accomplir le sacrifice selon le rituel et ressentir ces bons moments de joie festive. Généralement, ce sont les enfants innocents qui sont très touchés par l'impact de cette privation. Ils seraient plus attirés par ces instants de l'achat du mouton, de son transport et son arrivée à domicile, puis par le rituel de l'égorgerment. Ces scènes qui se passent en plein air, accompagnés de gaieté sans égale, sont plus frappantes dans les quartiers populaires qu'ailleurs où tout est cloisonné. C'est vraiment un événement qui reste gravé dans les mémoires des enfants. Donc, cette année, il est sûr que les familles, d'habitude privées de ce moment agréable, vont participer comme le reste des Musulmans dans le monde entier, à accomplir le rituel sacré qui remonte dans l'antiquité au Prophète Ibrahim -que la Paix soit sur Lui- ; c'est grâce, donc, à cette opération d'importation des ovins de grande envergure qui va, sans nul doute, casser les prix, permettant ainsi aux petites bourses d'espérer de vivre les joies de la fête du mouton. C'était bien penser de recourir à cette méthode, un peu brusque certes, mais elle reste quand même la meilleure possible afin de mater les cupidités effrénées des éleveurs, des maquignons et les gangs du cheptel ...Nous souhaitons que ce genre de mesures adéquates soient généralisées aux autres secteurs, comme celui des légumes et fruits et surtout des produits halieutiques où la gangrène maffieuse sévissait, depuis belle lurette. Nous avons déjà suffisamment, parlé auparavant, sur cet espace médiatique réduit, au sujet de la nécessité que l'Etat doit s'éveiller de son long cauchemar, en reprenant les choses en main. Il devrait s'attaquer aux réseaux maffieux ayant une mainmise presque totale, par le moyen de la spéculation et la corruption, sur plusieurs secteurs vitaux, en rapport direct avec les produits de consommation de première nécessité... Ce sont eux qui avaient transformé la sardine d'un produit dont les prix étaient accessibles pour tous les citoyens, à un produit de luxe. Nous ne pouvons pas faire face à un ennemi extérieur, si nos arrières étaient piégés par des réseaux maffieux sans foi, ni loi, ayant le culte du sou.

Pour appuyer le système médiatique en Algérie

Meziane souligne l'importance de la formation

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a mis en avant, mardi à Constantine, l'importance de la formation pour appuyer le système médiatique en Algérie et former un front uni apte à défendre les acquis du pays. Intervenant en ouverture de la 2ème Rencontre régionale regroupant des journalistes, des professionnels des médias et différents acteurs du secteur de la communication dans l'est du pays, tenue à la salle Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, M. Meziane a indiqué que la formation dans le secteur de la communication permettra de "renforcer le système médiatique et de former un front national à même de contribuer à la défense des acquis et des valeurs du pays". L'objectif de ces rencontres, a-t-il ajouté, est de "créer des espaces de débat ouvert à tous les acteurs impliqués dans le secteur de la communication dans l'optique de faire face aux défis auxquels ils sont confrontés, imposés par les évolutions des technologies de l'information, leurs effets sur la scène médiatique et sur la profession, en général". Ces rencontres se pencheront également sur "les étapes parcourues par le secteur, l'évaluation de ses réalisations et de ses acquis récents, en plus de l'élaboration d'une feuille de route globale", a ajouté le ministre, notant qu'il s'agit d'une opportunité qui "permettra à la famille des médias d'évaluer la performance du système médiatique national, de sorte à promouvoir la cohésion sociale et la stabilité du pays".

Guichet unique et instances
d'importation et d'exportation
**Transparence des
investissements et
renforcement de la place
économique de l'Algérie**

Des experts économiques ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'installer et d'activer le guichet unique dédié à l'investissement et les deux instances chargées respectivement de l'importation et de l'exportation. Cette décision, selon les experts, reflète "une vision prospective claire", à même de consacrer l'efficacité, la transparence et la répartition équitable des investissements, tout en renforçant, à l'avenir, la place de l'Algérie dans les chaînes d'approvisionnement et d'exportation internationales. Dans une déclaration à l'APS, le conseiller international en développement économique, Abderrahmane Hadeef, a expliqué que l'instruction du président de la République, lors du Conseil des ministres tenu dimanche, relative à l'installation et à l'activation, dans un délai d'un mois, du guichet unique dédié à l'investissement, s'inscrit en droite ligne avec les expériences internationales pionnières, d'autant plus que les agences de l'investissement disposent de prérogatives réelles leur permettant de s'acquitter d'un rôle "pivot" dans la mise en œuvre des projets. "Cette décision ne se limite pas à la création d'une simple structure de coordination, mais constitue une concrétisation effective du principe du guichet unique en tant qu'autorité décisionnelle, c'est à dire le transfert des prérogatives administratives liées à l'octroi d'autorisations, au suivi des projets et à la levée des obstacles vers l'instance du guichet", a-t-il dit. S'agissant de l'installation et de l'activation des deux instances nationales chargées de la régulation de l'importation et de l'exportation, le même expert a expliqué que cette décision reflète "une prise de conscience croissante de la nécessité de réorganiser le commerce extérieur selon une démarche stratégique en adéquation avec les enjeux de la transition économique". Pour lui, cette mesure permettra d'aller au-delà du caractère administratif ayant caractérisé la gestion du commerce extérieur pendant des décennies, à travers l'installation de deux instances performantes et efficaces chargées de réguler, d'orienter et de contrôler les activités du commerce extérieur sur des bases scientifiques et stratégiques, ce qui contribuera à l'amélioration des indicateurs de la balance commerciale et de la balance des paiements". M. Hadeef a indiqué que ces réformes permettront d'insuffler "une nouvelle dynamique à l'investissement, et de renforcer la place de l'Algérie dans les chaînes d'approvisionnement et d'exportation internationales, mais aussi de rejoindre les économies émergentes dans les années à venir". De son côté, l'expert Abdelkader Slimani, a qualifié d'"excellente et bonne" l'instruction du président de la République relative à l'activation du guichet unique dédiée à l'investissement, car, a-t-il dit, elle incarne "l'efficacité économique à travers l'établissement d'une feuille de route nationale pour les investissements au niveau de chaque région".

Sous-traitance

70 exposants présents au «Sanist 2025»

La 7ème édition du Salon national de la sous-traitance inversée, "Sanist 2025", a été inaugurée lundi au Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger, en présence de 70 exposants représentant des entreprises nationales, des institutions et des start-up. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude auprès du ministère du Commerce et de la Régulation du marché intérieur, Ahmed Mokrani, ainsi que du directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Chakib-Smail Kouidri. Organisé par la CACI, en partenariat avec la Société Algérienne des Foires et Exportations (Safex), cet événement se poursuit jusqu'au 24 avril. Il vise à renforcer la coopération entre les grandes entreprises nationales et les PME en mettant l'accent sur la sous-traitance, notamment à travers la fabrication locale de composants, de semi-produits et de pièces de rechange. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à promouvoir l'intégration des produits locaux dans divers secteurs industriels. Les secteurs représentés lors du Salon incluent la mécanique, la construction métallique, l'électronique, les mines, les industries pétrochimiques, la sidérurgie, la métallurgie, les cimenteries, les briqueteries, les travaux publics, les transports, la réparation navale, ainsi que les industries manufacturières. En parallèle des échanges commerciaux, un programme de conférences est proposé, abordant des thématiques telles que la stratégie de développement de la sous-traitance en Algérie, la digitalisation et l'open innovation, le rôle des institutions financières dans le soutien à la sous-traitance, et les mécanismes de financement des PME via la bourse.

Textile et cuir

Le secteur connaît une dynamique accélérée

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé, lundi à Alger, que le secteur du textile et du cuir connaissait "une dynamique accélérée", susceptible de combler les besoins du marché en produits locaux et de réduire la facture d'importation dans ce domaine. Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, Mokhtar Bourouina, à l'ouverture de la 8e édition du Salon international du textile, habillement, cuir et équipements "Textyle-expo" au Plais des expositions, M. Sifi a souligné que le Gouvernement œuvrait à concrétiser une feuille de route pour la relance du secteur basée sur une série de mesures, dont l'élaboration de guides pour les intrants en vue d'intégrer la chaîne de valeur du secteur du textile et du cuir, en sus de l'élaboration de guides pour les extrants de la production et le contrôle des importations. La feuille de route englobe égale-

ment l'amélioration de l'infrastructure de base dans les zones industrielles, la valorisation des déchets de textile et de cuir et la relance des industries innovantes dans les deux branches, outre l'investissement dans les ressources humaines et le développement des compétences à travers la formation et la recherche, ajoute le ministre. Il a rappelé, dans ce sens, le pôle d'excellence créé dans la wilaya de Bouira en vue de promouvoir les filières du textile et du cuir, avec pour objectif de répondre aux besoins du marché national. Lors de la conférence organisée à l'ouverture du salon, le conseiller international du secteur, M. Mohamed Saioud, a affirmé, dans son intervention, que les déchets plastiques constituaient une matière première prometteuse, pouvant être exploitée dans l'industrie textile, notamment à travers la production de fibres de polyester pouvant être associées au

coton, ce qui permet non seulement de préserver la qualité du produit final, mais également de réduire les coûts liés à l'importation. Le salon a connu une participation remarquable de producteurs algériens issus de plusieurs wilayas, parmi lesquels des entreprises spécialisées dans la production de vêtements prêt-à-porter, de linge de maison, de vêtements médicaux, d'accessoires de couture, ainsi que de machines à coudre et d'équipements destinés à la fabrication de matières premières. Selon les organisateurs, l'événement réunit quelque 200 exposants, dont 60 entreprises algériennes et 140 entreprises étrangères en provenance de pays "leaders" dans ce domaine, à l'instar de la Chine et de la Turquie. Ce salon constitue une opportunité pour les opérateurs économiques de nouer de nouveaux partenariats commerciaux et d'évaluer le marché algérien dans ce secteur.

Foire commerciale intra-africaine

Importante opportunité pour atteindre les objectifs en matière d'exportation

La Foire commerciale intra-africaine (IATF) que l'Algérie accueillera en septembre prochain, constitue une "importante opportunité" à saisir pour atteindre les objectifs économiques fixés par le gouvernement, notamment l'augmentation des exportations hors hydrocarbures et le renforcement de la coopération avec les pays africains, ont souligné lundi des experts, saluant les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour assurer la réussite de cette manifestation. Lors de la réunion du Conseil des ministres, qu'il a présidée, dimanche, le président de la République a ordonné "la mise en place de toutes les facilitations nécessaires à la participation des partenaires africains à cet événement économique que l'Algérie s'apprête à accueillir et de l'ensemble des mesures et dispositions à même de contribuer à sa réussite au profit des économies nationale et africaine". Dans ce contexte, Ali Bey Nasri, expert et consultant en export, a mis en avant l'importance de cette Foire qui "représente l'Afrique dans

sa dimension économique" et constitue pour l'Algérie une opportunité pour "déployer sa force économique, particulièrement industrielle et énergétique en vue de conclure des contrats". "Nous saluons l'engagement de l'Algérie de faire réussir cette manifestation majeure et de mobiliser les moyens nécessaires pour une meilleure organisation. Cette foire sera l'occasion de montrer réellement l'évolution qu'a connue l'Algérie et de démontrer nos capacités d'exportations", a affirmé M. Nasri, également vice-président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL). Se disant convaincu des capacités algériennes de marquer la 4ème édition de l'IATF, compte tenu de l'expérience acquise en la matière, il a souligné que l'Etat "a mis tous les moyens pour la réussite de cet événement, notamment à travers la construction d'un nouveau palais des expositions pour accueillir cette manifestation". Dans ce cadre, il a relevé les capacités d'exportation des entreprises algériennes dans divers domaines, citant particulièrement le secteur des services à l'instar de l'expertise dans la réalisation d'ouvrages d'art, des lignes de chemins de fer et des infrastructures routières. "Nous disposons de joyeux industriels qui peuvent s'implanter en Afrique. Il faudrait juste structurer et préparer notre offre à l'exportation par secteurs et sensibiliser les patrons d'entreprises pour se mettre en position de bataille en vue de prendre en charge les besoins africains", a-t-il encore fait savoir. Dans le même ordre d'idées, l'expert en économie et relations internationales, Farid Benyahia, a soutenu, pour sa part, que la Foire commerciale intra-africaine est une occasion à mettre à profit pour "concrétiser les objectifs tracés par le président de la République en matière d'augmentation des volumes des exportations hors-hydrocarbures et de renforcer nos relations économiques et commer-

ciales avec les pays africains". "Nous avons le potentiel économique qui nous permet de répondre à la demande des pays africains, avec des secteurs qui ont dépassé largement la satisfaction des besoins nationaux. Il faudrait à mon avis tracer une nouvelle stratégie pour mettre à profit cette manifestation", a-t-il recommandé. Parallèlement aux efforts déployés par les autorités publiques pour l'organisation de cet événement, l'expert a insisté sur la médiatisation de cette foire au niveau africain en "sollicitant notamment des influenceurs sur les réseaux sociaux et le recours à des mesures de facilitations devant permettre une large participation des délégations de pays africains". "L'Algérie peut faire appel à des groupes d'entreprises internationales pour saisir cette foire en vue de se déployer en Afrique. Notre pays reste une porte d'entrée et aspire à devenir une véritable plateforme du business en Afrique", a-t-il fait observer, estimant que "cette foire continentale d'envergure nécessite une intense préparation avec l'ensemble des acteurs en vue de sa réussite". Organisée par Afreximbank, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf), l'IATF est une plateforme pour stimuler le commerce et l'investissement en Afrique et se tient tous les deux ans. Plus de 2.000 exposants sont attendus lors de cette 4ème édition prévue du 4 au 10 septembre prochain et devront présenter leurs biens et services au cours de cette foire qui devrait accueillir plus de 35.000 visiteurs de plus de 140 pays. Considérée comme "la principale plateforme de commerce et d'investissement du continent ainsi qu'une place de marché pour la ZLECAf, l'IATF 2025 devrait déboucher, selon les organisateurs, sur des accords commerciaux et d'investissement d'une valeur de plus de 44 milliards de dollars.

Enseignement supérieur

Baddari visite l'EPAU à Alger

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, lundi, une visite à l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU) d'El Harrach-Alger, où il a présidé la cérémonie d'ouverture du Salon du bâtiment, des matériaux de construction et des technologies "BATITECH", organisé par l'école. M. Baddari a souligné l'importance de consolider le partenariat entre les établissements universitaires et leur environnement socio-économique, en consécration de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour faire de l'université un "le-

vier central" de l'économie nationale et renforcer sa contribution à la réalisation du développement national, à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique et de la transformation des idées en produits commercialisables. A cette occasion, le ministre s'est félicité de l'organisation du salon annuel du BATITECH par la dite école, en tant qu'"espace de rapprochement entre les étudiants et les partenaires économiques", notamment ceux activant dans le bâtiment et l'industrie des matériaux de construction, l'objectif étant de contribuer au soutien de la dynamique économique dans le pays. Lors de cette visi-

te, M. Baddari a présidé la cérémonie de signature de 7 conventions de coopération entre l'EPAU et des entreprises économiques spécialisées dans le bâtiment et l'industrie des matériaux de construction, avant de sillonner les stands du salon où il a eu des échanges avec les étudiants exposant leurs projets innovants. De son côté, la directrice de l'EPAU, Kahina Amal Djiar a mis en avant l'importance d'organiser cette rencontre annuelle afin de rassembler les étudiants et les partenaires économiques dans le but de "renforcer la coopération et le partenariat, notamment à travers l'organisation de stages sur le terrain.

Feux de récoltes

Lancement d'une campagne de prévention dans plusieurs wilayas du sud

Une campagne de prévention et de lutte contre les feux de récolte sera lancée, à partir de ce mardi depuis la wilaya d'Adrar, par la Protection civile, et touchera quelques wilayas du sud du pays, indique un communiqué de cette institution. Cette campagne, qui s'inscrit en application du programme annuel de prévention et de sensibilisation de la Direction générale de la Protection civile, concernera les wilayas d'Adrar, Timimoune, El Menaa, Ain Salah, El Oued, Béni Abbes, Ouargla, Ghardaïa, Illizi et in Guezzam, où la campagne des moissons débutera vers fin avril ou début mai, précise la même source. Tout en rappelant que "chaque année, plusieurs feux de récolte sont enregistrés par les uni-

tés opérationnelles de la Protection civile générant des pertes importantes, le communiqué fait savoir que "l'analyse des statistiques des cinq dernières années, fait ressortir que plutôt que d'être la conséquence de circonstances imprévues, la majorité de ces incendies résulte de l'observation des règles et consignes de prévention". De même qu'en raison du "manque d'extincteurs et de citernes d'eau ainsi que la méconnaissance, par les agriculteurs et investisseurs agricoles, des principes de la première intervention pour maîtriser l'incident, et ce, avant l'arrivée des secours de la Protection civile", est-il ajouté, Aussi, et "dans l'objectif de participer activement à la préservation et la sécurisation la production

nationale des céréales, la DGPC, vise à travers cette campagne, à sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de respecter et d'appliquer intégralement les mesures préventives des incendies et sur les dispositions à mettre en place pendant et après l'achèvement du processus de récolte", est-il souligné. Durant la campagne de moisson, les éléments de la Protection civile accompagneront les agriculteurs pour la mise en place d'un dispositif opérationnel de proximité, doté de moyens d'intervention, visant à maîtriser les incendies dès leur déclenchement et à réduire les pertes ainsi que leur impact économique, contribuant ainsi au renforcement de notre sécurité alimentaire", conclut le communiqué.

Pour des propos à connotations racistes

Suspension d'un programme sportif diffusé sur Ennahar TV

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audio visuel (ANIRA) a suspendu pour 21 jours un programme sportif diffusé sur la chaîne Ennahar TV après qu'un de ses invités a tenu des propos à connotations racistes, en violation des dispositions des lois régissant le secteur et celles relatives à la lutte contre le discours de haine, a indiqué lundi un communiqué de cette instance. Lors de l'émission "Stade Ennahar" diffusée le 19 avril 2025 sur la chaîne Ennahar TV, l'autorité a relevé "l'utilisation par l'un des invités de propos à connotations racistes explicites, en violation de la loi organique 23-14 relative à l'information, de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle et du décret exécutif 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle". L'ANIRA rappelle, dans son communiqué, que "ce discours est contraire aux dispositions de la loi 20-05 relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, qui criminalise tous propos incitant à la discrimination ou à la haine en raison de la race, de la religion ou du sexe, et qui habilite les parties compétentes à prendre les mesures juridiques qui s'imposent contre les contrevenants". "Ennahar TV, comme

toutes les autres chaînes, devait respecter, dans ses programmes sportifs, les normes d'objectivité et s'abstenir de tout discours portant atteinte à la dignité humaine et de toute incitation à la haine et à la discrimination raciale", a insisté l'ANIRA, ajoutant qu'"il appartient aux médias sportifs d'assumer leur responsabilité dans la lutte contre ces phénomènes, en bannissant les discours incitant à la haine, en rejetant tout contenu susceptible d'attiser les tensions entre supporters et en promou-

vant les valeurs de tolérance et de fair-play". "Après audition des représentants de cette chaîne de télévision au sujet des faits incriminés, l'autorité a décidé de prendre les mesures disciplinaires suivantes : la suspension du programme en infraction pour une durée de 21 jours à compter de la date de publication du présent communiqué, la suppression de la vidéo concernée de tous les réseaux sociaux et la mise en demeure de la chaîne pour la récurrence de telles violations graves".

Secteur de la jeunesse

Hidaoui préside une réunion avec les directeurs de wilaya

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse M. Mustapha Hidaoui a présidé une réunion avec les directeurs de wilaya du secteur, à l'issue des travaux des ateliers d'évaluation et de développement du système de financement des projets associatifs en direction des jeunes, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Lors de cette réunion qui s'est tenue, vendredi, au camp des jeunes à Zeralda (Alger), des "explications détaillées sur les grandes lignes de la nouvelle stratégie du secteur de la jeunesse pour la période 2025-2035" ont été fournies, selon la même sour-

ce. L'accent a été mis, à cette occasion, sur "le volet lié à la numérisation et les préparatifs de la campagne des colonies de vacances pour l'été 2025", M. Hidaoui ayant insisté pour qu'elles soient "un espace de divertissement éducatif et une occasion de développer les aptitudes de nos enfants et nos jeunes". La réunion a permis également d'"examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes et des projets inscrits, dans le cadre de la concrétisation de la feuille de route convenue, et des orientations et instructions précédentes du ministre, issues des recommandations des hautes autorités du pays".

Accidents de la route

39 morts et 1526 blessés en une semaine

Trente-neuf (39) personnes sont décédées et 1526 autres ont été blessées dans 1242 accidents de la route, survenus du 13 au 19 avril en cours à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec six (06) décès sur les lieux d'accidents et dix (10) blessés, suite à neuf (09) accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 564 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Blida et Oran. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 432 personnes en situation de danger et à l'exécution de 6057 opérations diverses d'assistance, conclut le communiqué.

Un réseau de voleurs de bétail démantelé à Souk Ahras

Récupération de 100 têtes ovines

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Oum El Adhaim (Souk Ahras) ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de bétail, et récupéré 100 moutons sur 134 têtes volées, a-t-on appris, lundi, auprès du groupement territorial de ce corps constitué. La responsable du bureau de l'information du groupement, le commandant Wafa Daira, a précisé que les gendarmes sont intervenus à la suite d'un appel téléphonique provenant d'un citoyen signalant la disparition de son troupeau d'ovins. Les éléments de la brigade se sont aussitôt déplacés sur les lieux après avoir bouclé tout un périmètre situé au sud d'Oum El Adhaim, avant de parvenir, après des recherches approfondies, à retrouver une grande partie des bêtes volées, soit 100 moutons, tandis que les investigations se poursuivent pour localiser et récupérer les 34 moutons manquants, selon la même source. L'enquête minutieusement menée par les gendarmes s'est soldée par l'interpellation de 6 suspects âgés de 28 à 46 ans et par la saisie d'un véhicule de tourisme utilisé par les présumés malfaiteurs, d'une somme de 140.000 dinars et de 6 téléphones portables. Après accomplissement des procédures légales d'usage, les individus arrêtés ont été traduits devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour, notamment, «formation d'une association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit et vol sous couvert de l'obscurité», a-t-on conclu.

Vignette automobile Fin avril, dernier délai d'acquisition

La Direction Générale des Impôts (DGI) a rappelé, lundi dans un communiqué, aux propriétaires de véhicules de tourisme, de véhicules utilitaires et de véhicules de transport de voyageurs, qui n'ont pas encore acquis la vignette automobile pour l'année 2025, que le dernier délai pour procéder à son acquittement est fixé au mercredi 30 avril 2025. Dans ce cadre, la DGI invite les personnes concernées à se rendre auprès des recettes des impôts ou des bureaux de poste pour acquérir la vignette, ou à procéder en ligne via la plateforme numérique "QASSIMATOUKA", en utilisant la carte interbancaire ou la carte EDAHABIA. La DGI a également rappelé qu'après ce délai, des amendes fiscales seront appliquées conformément aux dispositions de l'article 305 du code du timbre, avec une majoration de 50% pour les paiements effectués spontanément et 100% si l'infraction est constatée par les services habilités.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Wilaya de sidi bel abbés
Direction de l'administration locale
SERVICE DE PLANIFICATION
ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

Avis D'attribution Provisoire

NIF: 097422019000145

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public
le Wali de la wilaya de Sidi Bel Abbés, Direction de l'Administration locale, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres parus dans les quotidiens nationaux : **نقطة 90** et **carrefour d'algerie** en date du 05/02/2025 relatif au PROJET : EQUIPEMENT D'UN COLLEGE TYPE B7/300 R A LA COMMUNE DE SIDI BRAHIM en six 06 lot séparé .
-la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus au cahier des charges a donne les résultats suivants :

LOT	L'ENTREPRISE	MONTANT DU SOUMISSION DA	MONTANT CORRIGER DA	CAPACITE TECHNIQUE	DELAI	OBS
lot 2 : MATERIEL INFORMATIQUE ET REPROGRAPHIE	SARL GOLDEN OFFICE	4.022.200.00	4.022.200.00	79	03 JRS	Qualifie Et MOINS DISANTE
LOT3 MATERIEL DIDACTIQUE	Infructueux					
lot 4 : MATERIEL SPORTIF	ETS ORAPI	530.026.00	530.026.00	74.8	01 JRS	Qualifie Et OFFRE UNIQUE
lot 5 : MATERIEL DE CUISINE ET DE REPECTOIRE	ETS ORAPI	5.729.136.00	5.729.136.00	58.86	06 JRS	Qualifie Et MOINS DISANTE
lot 6 MATERIEL D'INCENDIE ET CLIMATISATION	SARL GOLDEN OFFICE	2.219.350.00	2.132.480.00	78.06	02 JRS	Qualifie Et MOINS DISANTE

Un délai de (10) dix jours est accordés aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation auprès de la commission compétente à compter de la première parution dans la presse, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Le Wali

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531006301 23.04.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : D'Oran
Daïra : Es-Senia
Commune : Sidi Chami.
N° : /2025

AVIS

D'ATTRIBUTION PROVISoire
NIF :31135010061

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches public et des délégations de service public et décret présidentiel N° 23-12 du 05/08/2023 , le président de L'APC de la commune sidi Chami informe les entreprises soumissionnaires participe a appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales N° 06/2025 relatif au projet cite ce dessous:

RENOVATION CHAUFFAGE CENTRALE AU NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES :
(AMRAT RABAH + BOUDADI GHAIEM + FEKIH AHMED) NEDJMA COMMUNE DE SIDI CHAMI
LOT 01 : AMRAT RABAH
LOT 02 : BOUDADI GHAIEM
LOT 03 : FEKIH AHMED

Paru sur les Journaux الجمهورية et LE CARREFOUR D'ALGÉRIE en date du 25/03/2025 qu'a l'issue de l'analyse des offres techniques et financiers les entreprises mentionnées sur le tableau ci -après est retenue provisoirement :

Projet	Entreprise retenue	Montant en TTC	NIF	Délais	La Note Techn/80	OBS
LOT 01 : AMRAT RABAH	BENAUDA ABDELKADER	4 359 565.00 DA	181140102632170	45 JOURS	55	---
LOT 02 : BOUDADI GHAIEM	EURL BOUAZZA PCH	5 703 075.00 DA	002131112387387	60 JOURS	77.50	---
LOT 03 : FEKIH AHMED	BEDRA RACHID IMAD	6 145 398.00 DA	182310114107101	03 Mois	70	---

Un délai de dix(10) jours, à partir de la première (1ère) parution sur la presse est accordé aux soumissionnaires pour déposer leurs éventuels recours auprès de la soumission des marchés publics de la commune conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches public et des délégations de service public .Ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières .

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531006307 23.04.2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA
MINISTRY OF HIGHER EDUCATION AND SCIENTIFIC RESEARCH
UNIVERSITY OF SCIENCES AND TECHNOLOGY OF ORAN MOHAMED BOUDIAF

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire POUR LE RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE

NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N°04/TP-25/USTOMB/2025

ACQUISITION , INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES POUR LES TRAVAUX PRATIQUES DE L'USTOMB

NIF : 408020000310039

-Conformément à l'article N°27 du cahier des charges « attribution provisoire »

Conformément aux dispositions de l'article 82 décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'USTOMB informe l'ensemble des soumissionnaires des résultats de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimales N°04/TP-25/USTOMB/2025 publié le 19/02/2025 sur le journal le carrefour d'Algérie et le 19/02/2025 sur le journal البديل, relatif à l'acquisition, l'installation et mise en service des équipements scientifiques pour les travaux pratiques de l'USTOMB , qu'à l'issu du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :

Intitulé du lot	Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre financière	Délai de livraison	Note technique	Note financière	NIF
Lot 01 : faculté génie électrique, électronique	SARL ESLI	62 223 707,70 DA/TTC	150 jours	70 points	20 points	000216001944981
Lot 02 : faculté génie électrique, télécommunications et biomédicale	SARL ESLI	34 663 153,00 DA/TTC	150 jours	70 points	20 points	000216001944981
Lot 03 : faculté d'informatique et de mathématique. Espace de développement et de rendu multimédia	Aucune offre n'est déposée pour le lot 03 Lot 03 est déclaré infructueux					
Lot 04 : faculté d'informatique et de mathématique. Outils de rendu immersifs (rendu de réalité virtuelle et mixte)	SARL ESLI	9 999 332,00 DA/TTC	150 jours	70 points	20 points	000216001944981
Lot 05 : Equipement pédagogique, département de génie civil, faculté d'architecture et de génie civil (TP RDM/2 ème année LMD et ING)	SARL GTSA	8 342 376,00 DA/TTC	180 jours	69,16 points	20 points	099810028206192
Lot 06 : Equipement pédagogique, département de maritime, faculté de génie mécanique	SARL GTSA	18 263 406,00 DA/TTC	180 jours	70 points	20 points	099810028206192

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché, dans le cadre de l'appel d'offre, peut introduire un recours, auprès de la commission sectorielle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché , dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Recteur de l'USTOMB

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531006344 23.04.2025

Circulation

Le code de la route ignoré

Par Youcef Chaibi

Il faut avoir les nerfs solides pour conduire dans certains endroits de la wilaya d'Oran. Le code de la route n'est plus respecté. Les conducteurs roulent dans tous les sens. Tout le monde est pressé. Les transporteurs stationnent partout, sans être inquiétés. Bon nombre de rues et avenues longent les arrêts de bus non officiels. Ce qui serait à la base de ces embouteillages monstres enregistrés aux heures vespérales. C'est inadmissible, ce qui se vit dans le grand Oran. Ce sont ces stationnements abusifs de certains camions transportant du ciment, sable et autres produits pour les chantiers en construction qui ne respectent ni le code de la route, ni l'environnement ni le voisinage. Ainsi que le squat des trottoirs par des automobilistes, peu soucieux du respect des règles élémentaires de citoyenneté, qui a atteint des proportions telles que certains endroits de la wilaya d'Oran sont devenus carrément inaccessibles aux

piétons. En effet, à Oran, ville ou dans ses communes, les trottoirs étroits sont à longueur de journée occupés, en toute impunité, par des dizaines de voitures en stationnement, gênant le passage aux piétons. Et pourtant, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les piétons. Ils sont notamment considérés comme dangereux lorsque la visibilité est insuffisante. Les arrêts et stationnements dangereux regroupent l'ensemble des stationnements réalisés dans un environnement non sécurisé ou inadapté, comme des intersections, des virages ou des aménagements routiers spécifiques tels les passages à niveau, ce qui oblige les autres usagers à prendre des risques. Les exemples pour illustrer cet état de fait sont d'ailleurs légion ; nous n'en citerons qu'un seul : celui du stationnement illégal sur les trottoirs de l'avenue de l'ANP où des dizaines de voitures sont garées sur les trottoirs de la chaussée à longueur de journée. Le phénomène

de stationnement anarchique reprend de plus belle et ce, en dépit des efforts déployés par les services de police de la voie publique, lesquels ne ménagent aucun effort pour éradiquer ce fléau mais en vain et malgré les contraventions, ces inciviles ne reculent devant rien. Les stationnements anarchiques sont un problème quotidien qui empoisonne la vie des citoyens, des piétons et des agents de l'ordre chargés de réguler la circulation; les piétons doivent composer avec des trottoirs occupés par des chauffards, bafouant la loi du code de la route. Le stationnement sur trottoir est très répandu. L'argument couramment avancé pour expliquer de telles infractions est la pénurie de places de stationnement mais l'explication réside plutôt dans la paresse des automobilistes qui veulent se garer juste devant leur destination et ne se soucient nullement ni des piétons ni du code de la route. L'incivisme continue de se frayer un chemin. En témoignent les nombreux accidents de la route enregistrés.

Protection du domaine forestier
Plus de 10 constructions
illicites démolies en 2024

« Protéger les forêts et adapter l'environnement aux défis de la lutte contre la désertification et du changement climatique » est une des priorités des autorités locales. Des instructions fermes ont été données dans ce contexte afin de prémunir la richesse forestière des effets néfastes de la propagation de l'habitat illicite. Le wali d'Oran, Samir Chibani, rappelle, le, avait, courant mars dernier, exhorté d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2025 d'aménagement de pas moins de 60 km de forêts locales, dans le cadre de la préservation de cette richesse naturelle et la rendre plus accessible aux visiteurs et touristes. De même que la lutte contre les constructions illicites, érigées sur des périmètres forestiers, a occupé une part importante du plan d'action de la Direction de la Conservation des Forêts de la wilaya d'Oran, durant l'année 2024 où plus de 10 opérations de démolition ont eu lieu, selon des chiffres divulgués, lors de la dernière visite d'inspection du wali à la forêt de la Montagne des Lions, à l'occasion de la Journée nationale de la Forêt. Dans ce sens, l'application stricte et sans concession aucune de la loi 23-18 a été ordonnée pour préserver les terres de l'Etat et particulièrement les terres, relevant des domaines agricole et forestier. A Hai Rabah et Brédéa, dans la daïra de Boutlélis notamment, des opérations importantes d'éradication de constructions illégales ont eu lieu en janvier dernier et le wali à cette époque n'avait pas apprécié le fait que de telles constructions aient été tolérées depuis des années, sans être éradiquées. La loi sur les forêts et les richesses naturelles est claire sur ce sujet, tant elle a introduit des peines d'emprisonnement à tout auteur reconnu responsable d'un incendie ou d'acte de dégradation.

B.H.

Opérations de nettoyage à Oran

La cellule environnementale dresse son bilan

Dans le cadre des efforts visant à améliorer la propreté et l'environnement de la wilaya d'Oran, la Cellule Environnementale et de Protection de l'Environnement, sous la direction du wali M. Samir Chibani, a lancé une série d'interventions. Ces actions ont touché plusieurs communes, avec un objectif commun : embellir la ville, nettoyer les espaces publics et garantir la santé des citoyens. Ces opérations de nettoyage ont ciblé divers secteurs de la wilaya d'Oran, englobant les quartiers résidentiels, les espaces verts, les rues et les axes routiers. Les équipes ont procédé à des interventions dans des daïras comme Oran, Bir El-Djir, ES-Senia. Ain EL Türk, dans un objectif de garantir un cadre de vie agréable et propre pour les habitants. Les actions menées ont consisté en des nettoyages intensifs des espaces publics, des rues et des zones résidentielles, ainsi que des travaux d'entretien des parcs et jardins, incluant l'arrosage des espaces verts. Des interventions spécifiques ont été réalisées autour des mosquées, des marchés populaires et



des hôpitaux pour éliminer les déchets et les mauvaises herbes. Parallèlement à ces opérations, des mesures urgentes ont été prises pour assurer le bon fonctionnement des infrastructures urbaines, telles que le débouchage des canalisations et le nettoyage des rues après les intempéries. Un autre point essentiel de cette campagne a été la capture des chiens errants. En effet, 119 animaux ont été recueillis et transférés dans un centre

spécialisé pour éviter les risques liés à leur présence dans les espaces publics. Enfin, un programme d'arrosage quotidien des arbres et des plantations a été mis en place pour garantir la réussite à long terme des opérations de plantation menées tout au long de la wilaya. Ces efforts continus s'inscrivent dans une démarche visant à améliorer la qualité de vie des citoyens tout en respectant l'environnement.

Agriculture Oran
Plus de 23.000 hectares de
terres emblavées en céréales

Plus de 23.000 hectares ont été semés en différentes variétés de céréales, dans la wilaya d'Oran durant la campagne de labour et de semences pour la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La superficie exacte atteinte est de 23.500 ha, dont 3.243 ha irrigués, a précisé Ouahiba Othmane, cheffe du service de l'organisation de la production et de l'appui technique. Un programme initial prévoyait l'emblavement de 36.017 hectares de céréales, mais les conditions climatiques n'ont pas permis d'atteindre cet objectif. La campagne de semences a débuté tardivement et s'est achevée à la fin du mois de mars, a ajouté la même source. Dans le cadre du programme de soutien aux cultures stratégiques, notamment la filière céréalière, 3.862 hectares de blé dur ont été semés (dont 1.082 hectares irrigués), ainsi que 1.165 hectares de blé tendre (dont 2.051 hectares irrigués), précise la responsable. Concernant l'orge, la superficie emblavée a atteint 18.060 hectares, dont 1.832 hectares irrigués. Mme Othmane a souligné, à ce propos, que « la culture de l'orge suscite un fort engouement de la part des agriculteurs, occupant ainsi la plus grande part des superficies dédiées aux céréales ».

Musée «Ahmed Zabana»

L'hologramme comme technologie adoptée

Le musée public national «Ahmed Zabana» d'Oran a lancé l'utilisation de la technologie de l'hologramme pour présenter certaines pièces artistiques, mises en valeur dans toute leur beauté, leur éclat et leurs différentes dimensions, dans le cadre d'une exposition organisée à l'occasion du Mois du patrimoine. L'introduction de la technologie de l'hologramme, l'une des plus récentes utilisées dans les expositions muséales, coïncide avec le début des activités du Mois du patrimoine, entamé jeudi au musée «Ahmed Zabana», qui œuvre à suivre les évolutions technologiques pour mieux va-

loriser les trésors patrimoniaux et préserver la mémoire collective. Cette technique, appelée également «imagerie holographique» et basée sur un système en trois dimensions, a été appliquée à un ensemble d'objets artistiques, dont des pièces de poterie datant de différentes époques, des objets ethnographiques, ainsi que des tableaux issus de la salle des Beaux-Arts. Elle permet au public de visualiser ces pièces sous tous les angles et dans leurs moindres détails. En écho au thème choisi cette année pour le Mois du patrimoine: «Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle», le musée a égale-

ment présenté, pour la première fois, grâce à l'intelligence artificielle, un portrait du martyr de la guillotine Ahmed Zabana, en train de lire la lettre qu'il avait écrite à sa mère et à ses proches depuis sa cellule avant son exécution, le 19 juin 1956. A cette occasion, une exposition temporaire a également été inaugurée sous le titre: «La poterie: authenticité, distinction et durabilité», présentant 133 pièces de poterie, telles que des gobelets, des lampes romaines, des fioles et autres objets, datant de différentes époques, allant de la préhistoire aux époques antique, médiévale, moderne et contemporaine.

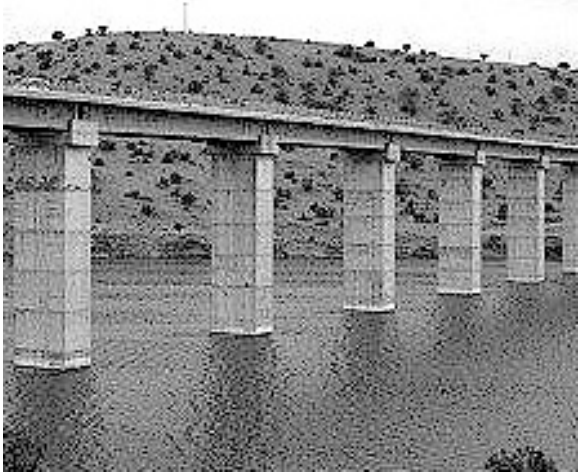
Brigade de lutte
contre le grand banditisme
Des falsificateurs de
documents neutralisés

Durant les derniers jours, les hommes de loi, de la brigade de lutte contre le grand banditisme, relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran, ont mis fin aux activités d'un important réseau de falsificateurs de documents officiels. Selon une source bien informée, 05 individus ont été mis hors d'état de nuire dont 01 recherchée par la justice et 03 autres faisant l'objet de mandats d'arrêt. Les enquêteurs ont mis la main sur pas moins de 186 faux cachets humides de plusieurs administrations étatiques et de pays étrangers. Du matériel pour la fabrication de différents cachets humides et de documents a aussi été saisi. Après fin d'audition, les mis en cause ont été présentés devant la justice. A. Kader

Aïn El Hadjar (Saïda)
**Relance prochaine
de l'activité de l'entreprise
de conditionnement
et des arts graphiques**

Relance prochaine de l'activité de l'entreprise de conditionnement et des arts graphiques d'Aïn El Hadjar (wilaya de Saïda), dans le cadre du soutien au développement de l'activité industrielle locale, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a présidé hier soir, dimanche, une réunion au siège de la wilaya en présence des PDG des 2 entreprises concernées: Yacine Kettaf pour l'Entreprise de conditionnement et des arts graphiques, et Mohamed Djedi pour le Groupe GIPEC. La rencontre était consacrée au suivi du dossier de relance de cette entreprise publique. Cette réunion a été l'occasion de présenter la situation administrative et technique de l'entreprise, à l'arrêt depuis un certain temps, et d'aborder les défis liés à sa remise en marche, selon les services de la wilaya. À ce propos, le wali a affirmé que les autorités locales sont prêtes à fournir tout le soutien nécessaire, ainsi que les facilitations requises pour accélérer la relance de ce projet, qui revêt une importance majeure. Il s'agit, selon lui, de le transformer en un pôle de production performant, capable de créer de nouveaux emplois et de renforcer l'économie nationale. Les 2 directeurs généraux ont exprimé leur volonté commune de remettre l'usine en service selon une vision intégrée reposant sur la modernisation, la formation et le partenariat avec les acteurs économiques locaux, a-t-on ajouté.

Aïn Temouchent
**Dix millions de mètres cubes
d'eau du barrage de Boughrara
réservés à la wilaya**



Une quantité de 10 millions de mètres cubes d'eau provenant du barrage de Boughrara (wilaya de Tlemcen) a été réservée au renforcement de la retenue d'eau de Dziuia, située dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction locale de l'hydraulique. L'opération est réalisée via le canal de transfert des eaux de la Tafna, qui relie le barrage de Boughrara à la retenue d'eau naturelle de Dziuia, située dans la commune d'Aïn Tolba (Aïn Temouchent). Cette retenue constitue un ouvrage naturel de stockage d'eau qui contribue à l'alimentation de la wilaya en eau potable, selon la même source. Ce transfert d'eau vers la retenue de Dziuia constitue une mesure préventive visant à garantir l'approvisionnement en eau potable de la wilaya d'Aïn Temouchent en cas de situation exceptionnelle, notamment lors de pannes techniques ou de perturbations climatiques qui peuvent affecter l'activité de la station de dessalement d'eau de mer de la plage El Hilal (commune de Sidi Benadda). La wilaya d'Aïn Temouchent dépend principalement de la station de dessalement de la plage El Hilal pour son approvisionnement en eau potable. Cette installation produit quotidiennement environ 200.000 mètres cubes d'eau, répartis équitablement entre les wilayas d'Aïn Temouchent et d'Oran, a-t-on précisé.

Pomme de terre à Sirat (Mostaganem)
**Certains fellahs malveillants
tentent de boycotter la récolte**

Par Charef Kassous

La sécurité alimentaire est un axe nodal dans la stratégie des pouvoirs centraux. Une stratégie investie à plusieurs niveaux pour garantir le pouvoir d'achat des citoyens. Cette politique a exigé du gouvernement de multiples facilitations visant à booster la production agricole, garantissant la disponibilité des produits à toutes les saisons de l'année. Depuis le mois sacré du Ramadhan, la pomme de terre a été vendue, aux consommateurs, à des prix exorbitants. A l'entrée de la nouvelle récolte cette semaine, ce pécule voit son prix chuter de moitié. Ceci a fait réagir des fellahs spéculateurs qui ont la fâcheuse habitude de sucer le sang des citoyens par l'appel à boycotter la récolte de la saison. En guise de protestations, ces voraces se sont rassemblés à Sirat, localité à grande production de pommes de terre, pour manifester leur refus catégorique et à laisser pourrir le produit sous terre. Ce comportement malveillant de ces affameurs parasites qui consiste à utiliser les réseaux sociaux pour inciter les fellahs au refus de fournir le marché en pommes de terre, est catégoriquement inquiétant. Tous s'accordent à dire que ce type d'énergumènes oublie toutes les facilitations que leur procure l'État pour avoir une activité et pouvoir vivre décemment. Ils s'insurgent, voulant créer la discorde par un boycott qui ne dit pas son



nom. Cet appel à la dissidence a fait réagir le wali de la wilaya, par des décisions fermes, allant jusqu'à la détention des trois principaux perturbateurs. Une décision applaudie par les citoyens qui ont suivi les déclarations, conséquence de l'appel au boycott. Il y a lieu de souligner que le wali, Mr Ahmed Boudouh, dans un communiqué, a mis en exergue les efforts d'accompagnement à ce secteur précis, lesquels ont impulsé la récolte de cette saison à une moyenne prévue de 450 quintaux à l'hectare. Afin de garantir une saison optimale, le chef de l'Exécutif a affirmé que les facilitations concédées aux fellahs ont été multiples. Comme il ajoutera que la pluviométrie qui est une générosité divine, vient augmen-

ter la production pour barrer la route aux spéculateurs. Enfin confiant, le chef de l'exécutif a estimé que la majorité des agriculteurs de la wilaya sont fidèles aux principes de la profession. Face à de tels agissements, le wali a affiché sa fermeté. Cet après-midi, accompagné du président de la Chambre de l'Agriculture et du directeur des Services Agricoles, de nombreux fellahs, venus de plusieurs localités, se sont rassemblés sur la place publique de Sirat afin de dénoncer la spéculation et discréditer les pervers du secteur. Aujourd'hui, l'Algérie nouvelle doit continuer à avancer, en rejetant foncièrement des manœuvres qui peuvent être dangereusement nuisibles pour la sécurité alimentaire.

Prévention des incendies de forêt
**Sidi Bel-Abbès au centre
d'une initiative régionale stratégique**

Par Nouar. M

Dans une démarche proactive et anticipant les défis posés par la saison estivale 2025, la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'est érigée en pôle régional pour une session de formation de haut niveau, consacrée au renforcement des capacités de réponse face au risque croissant d'incendies de forêt. Cette initiative, orchestrée par la Direction de la Protection Civile de la wilaya, initiée du 21 au 23 avril 2025, témoigne d'une prise de conscience aiguë de la vulnérabilité du patrimoine forestier national, particulièrement dans les régions à forte densité arborée.

La cérémonie d'ouverture de cette session, placée sous le thème éloquent de "Renforcement des capacités pour faire face aux risques d'incendies de forêt", a été supervisée par le sous-directeur des risques majeurs, représentant le Directeur Général de la Protection Civile. Il était accompagné du directeur de wilaya de Sidi Bel-Abbès et de cadres experts de la sous-direction des catastrophes majeures. L'événement a rassemblé les chefs de bureau des cartes et des risques spécifiques, provenant de onze wilayas stratégiques de l'ouest algérien: Sidi Bel-Abbès, Oran, Mascara, Mostaganem, Aïn Témouchent, Tlemcen, Relizane, Naâma, Saïda, El Bayadh et Tiaret. L'approche adoptée



par la Direction de la Protection Civile souligne une volonté affirmée de dépasser une simple réaction aux événements pour privilégier une stratégie de prévention sophistiquée et multidimensionnelle. Dans cette optique et afin de garantir une synergie d'action optimale, des représentants des piliers de la sécurité et de la gestion environnementale ont été conviés à cette session de formation. On note ainsi la participation active de cadres du secteur militaire, de la Gendarmerie Nationale, de la Sûreté Nationale et de la Conservation des Forêts. Cette inclusion intersectorielle est essentielle pour tisser un réseau de collaboration efficace, capable d'anticiper, de détecter et de répondre de manière coordonnée aux menaces d'incendie. Le cœur de cette formation réside dans l'acquisition et la maîtrise d'outils

cognitifs avancés, permettant l'établissement d'une cartographie précise des zones à haut risque. L'objectif est de passer d'une évaluation générale à une identification fine des vulnérabilités territoriales, condition sine qua non pour l'élaboration de mesures préventives ciblées et adaptées aux spécificités de chaque zone. Les participants bénéficieront d'une explication approfondie des différentes stratégies de prévention, allant de la gestion du couvert végétal à la sensibilisation des populations, en passant par le déploiement de dispositifs de surveillance et d'intervention précoces. Cette initiative régionale, ancrée à Sidi Bel-Abbès, s'inscrit dans une vision stratégique nationale visant à minimiser l'impact dévastateur des incendies de forêt sur le capital naturel et humain de l'Algérie.

Béjaia Les mutations de la gouvernance villageoise au cœur d’un colloque

Par Hocine Smaâli

Le Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA) de l’université de Béjaïa a organisé un colloque consacré à la transformation des modèles de gouvernance dans les villages kabyles, en s’interrogeant sur le passage de la Tajmaât aux associations modernes. Les participants à cette rencontre scientifique ont diagnostiqué les mutations de la gouvernance participative locale dans les villages kabyles, en soulignant «l’importance historique de la Tajmaât qui a su résister à la domination coloniale et continuer à jouer un rôle central lors de périodes de crise, comme durant les années 1990 et le Printemps noir». Les sociologues présents ont retracé le parcours de cette forme ancestrale de gouvernance, en mettant en lumière ses «mécanismes de maintien de l’ordre social et sa pertinence», tout en rappelant «son rôle historique de solidarité, de régulation et de stabilisation dans les villages». Les échanges ont permis de valoriser «la richesse du système coutumier kabyle, longtemps per-

çu comme un modèle d’organisation démocratique», qui tente aujourd’hui «de résister, tant bien que mal, à un contexte marqué par la bureaucratisation, l’exode rural et la complexité des enjeux sociaux». À travers les communications présentées, les intervenants ont mis en évidence «les adaptations de cette institution communautaire de Tajmaat, souvent intégrée, réinventée ou concurrencée par les dynamiques associatives actuelles», des travaux de terrain portant sur plusieurs villages ont montré «la coexistence, parfois harmonieuse et parfois conflictuelle, entre anciens notables et jeunes leaders associatifs». Des relations intergénérationnelles qui interrogent le sens même de la représentativité et de la légitimité dans l’espace local. Cette rencontre a également permis de réfléchir «à l’avenir du vivre ensemble dans les villages kabyles, à la manière de conjuguer mémoire et modernité et à la nécessité de préserver l’esprit de solidarité, sans figer les formes qu’il peut prendre», a souligné un chercheur intervenant qui salue l’initiative du Centre de recherche en langue et culture amazighes

(CRLCA) qui a «initié ce débat, en posant la problématique de la mission de passerelle entre héritage culturel et enjeux sociétaux contemporains de Tajmaât». En somme, le colloque organisé par le Centre de recherche en langue et culture amazighes a permis d’ouvrir un espace de réflexion sur les métamorphoses que traversent les villages kabyles, qui se cherchent à cohabiter entre héritage et renouveau. Tajmaât, bien que fragilisée par les mutations, continue de s’imposer comme un modèle de gouvernance locale au moment où les associations émergentes tentent, à leur tour, d’insuffler une dynamique nouvelle aux villages. Le Centre de recherche en langue et culture amazighes de l’université «Abderahmane Mira» de Béjaia a le mérite de poser le diagnostic du mode de gouvernance des villages en Kabylie entre organisation ancestrale et modernité. Une démarche saluée par l’ensemble des participants qui ont exprimé leur souhait de voir ce type de rencontres se multiplier, à l’heure où l’État accorde une place importante à la société civile dans la gouvernance participative locale.

Système ancestral de partage des eaux de la vallée du M’zab (Ghardaïa)

Vers la relance du projet de restauration

Le projet de valorisation et de restauration du système ancestral de partage des eaux pour l’irrigation des palmeraies de la vallée du M’zab sera relancé incessamment, dans sa phase d’exécution, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Ghardaïa. La reprise des travaux par une autre entreprise, pour un montant de plus de 125 millions DA, intervient suite à l’abandon du chantier et l’interruption des travaux sans explication par la première entreprise qui a d’ailleurs reçu des mises en demeure conformément à la loi et l’ordre de service, a-t-on indiqué. La réhabilitation du système ancestral d’irrigation, ingénieusement conçu pour capter, stocker et répartir les eaux pluviales et les eaux de crue de l’Oued-M’zab ainsi que ses ouvrages, intervient après la décrépitude de ce patrimoine ancestral, affecté par les inondations qu’a connue la région en octobre 2008, a rappelé, à l’APS, le chef de service du patrimoine à la direction de la culture et des arts, Abdelhamid Amiz. Ce patrimoine hydraulique constitue le témoignage du savoir-faire des aïeux pour permettre aux palmeraies et jardins familiaux de la région d’être irrigués judicieusement et rationnellement, a souligné, de son côté, le directeur de l’Office de protection de la vallée du M’zab (OPVM), Kamel Ramdane à l’occasion du mois du patrimoine célébré chaque année du 18 avril au 18 mai. Faisant partie du patrimoine mondial de l’Unesco, la vallée du M’zab, avec ses ksour et ses ouvrages hydrauliques, est ancrée dans l’histoire, est fascinante par son architecture, ses remparts, ses places du marché, ses mosquées et ses portes, qui font la fierté des habitants

de Ghardaïa, de l’Algérie et de toute l’humanité, a soutenu le même responsable. Et d’ajouter que ce patrimoine hydraulique, qui s’est dégradé du fait des aléas et vicissitudes du temps et de la cruauté des intempéries, constitue un site d’intérêt scientifique, écologique et touristique de grande importance. Sa valeur scientifique et historique n’a besoin que d’un peu d’efforts de réhabilitation et de mise en valeur, pour en faire une destination attractive pour les chercheurs, les hydrauliciens et les adeptes du tourisme écologique et d’aventure, a confié Hadj Omar, un notable de Ghardaïa. La valorisation et la réhabilitation de ce patrimoine, notamment son architecture, ses ouvrages hydrauliques, ses palmeraies et ses jardins, en tant que curiosités les plus visitées par les touristes, sont de nature à contribuer au développement local et à la promotion du tourisme, avec des retombées positives attendues en termes de création d’emplois et de développement des infrastructures touristiques, estiment des responsables d’agences de voyage locales. Le système ancestral de partage des eaux, qui récupère et partage rationnellement l’eau pluviale de Oued M’zab, a permis avec le temps le développement des oasis, la création des palmeraies et d’un écosystème basé sur l’exploitation rationnelle des eaux pour l’irrigation, selon un débit bien précis à travers des ouvertures et canalisations appelées localement « Tissembade ». —Un souci de maintenir l’équilibre écologique et rationalité dans la répartition des eaux — Edifié au 12ème siècle par Cheikh Ba M’hamed Abou Sahaba et Cheikh Hamou Oulhadj, cette infrastructure hydraulique traditionnelle apporte un témoi-

gnage vivant sur une civilisation ancienne soucieuse de maintenir un équilibre écologique et rationalité dans la répartition des eaux. Cependant, les sécheresses récurrentes que connaît la région aride de Ghardaïa, suivi des ouvrages (digues) réalisés pour lutter contre les crues cycliques de l’Oued M’zab, ont entraîné un délaissement progressif de ce système harmonieux de partage des eaux. Les différents acteurs et responsables de la protection et de la promotion du patrimoine ainsi que la société civile et les pouvoirs publics se sont mobilisés pour que cette restauration et mise en valeur du patrimoine puisse se traduire par une augmentation des flux touristiques. Disposant d’un riche patrimoine architectural, culturel et environnemental, classé par l’Unesco depuis 1982, la wilaya de Ghardaïa a vu le lancement de nombreux projets pour réhabiliter et redonner vie à cette richesse, selon les normes universelles, et contribuer au développement de l’économie locale basée sur les activités touristiques et artisanales, signale-t-on à la direction locale du secteur.

Bouira Démantèlement d’un réseau criminel spécialisé dans les cambriolages

Un réseau criminel composé de 05 individus, spécialisé dans les cambriolages, a été démantelé lors d’une opération menée par les services de police dans la ville de Bouira, rapporte lundi un communiqué de la Sûreté de wilaya. Agissant sur la base d’une plainte déposée auprès des services de la police par une des victimes de cette bande de malfaiteurs, les éléments de la 4ème sûreté urbaine de la ville de Bouira ont enclenché une enquête qui leur a permis par la suite d’identifier et d’arrêter les cinq membres de ce réseau qui sévit depuis des mois à Bouira. "Les cinq malfaiteurs ont été arrêtés et tous les biens volés, dont des objets en or, ont été récupérés lors de cette opération accomplie en un temps record", a expliqué la Sûreté de wilaya dans son communiqué. Après accomplissement de toutes les procédures d’enquête, tous les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour "vol et constitution d’association de malfaiteurs", selon la même source.

El Tarf Forum international des universités frontalières algéro-tunisiennes (5+5)

Le Forum international des universités frontalières algéro-tunisiennes (5+5), placé cette année sous le thème "Perspectives de coopération pour une meilleure visibilité internationale", s’est ouvert, lundi, à l’Université Chadli-Bendjedid d’El-Tarf. Des directeurs d’universités et des représentants d’établissements d’enseignement supérieur, ainsi que des professeurs chargés des classements académiques et de la visibilité internationale des universités des deux pays, participent à ce rendez-vous scientifique de 2 jours. Le directeur de l’Université d’El Tarf, le Pr Benchohra Choul, a souligné, dans une allocution d’ouverture, "l’importance de ce Forum qui consolide la coopération universitaire et scientifique, et qui vise à améliorer le classement des universités, à promouvoir les publications scientifiques conjointes et à développer des projets de recherche à dimension internationale". De son côté, le coordinateur des universités frontalières algériennes, le Pr Mohamed Manaâ, également directeur de l’Université Badji-Mokhtar d’Annaba, soulignant que cette rencontre "procède de la série d’initiatives communes lancées depuis novembre 2022", a passé en revue les principaux résultats de la coopération entre les universités frontalières algériennes et tunisiennes, notamment la signature de conventions de partenariat, l’organisation d’ateliers et de Forums scientifiques et le lancement de la plateforme numérique "Rawabet" (Liens). Il a également appelé à "l’impulsion des programmes de formation conjoints dans les domaines de l’intelligence artificielle, des énergies renouvelables et du développement durable", ainsi qu’à "l’encouragement de la publication scientifique collaborative et à l’amélioration du classement des universités dans les grands classements internationaux". Le coordinateur des universités frontalières tunisiennes, et recteur de l’Université de Jendouba, le Dr Hicham Sebaï, s’est, quant à lui, félicité, de la tenue de ce Forum à l’université d’El Tarf, considérant cette dernière comme "une plateforme importante pour consolider le partenariat académique entre les universités algériennes et tunisiennes". Pour le Dr Sebaï, le thème de la rencontre "reflète la volonté des deux pays de parvenir à une meilleure visibilité internationale de leurs universités". Il a ajouté que "la coopération frontalière est un levier stratégique pour une intégration dans les réseaux scientifiques mondiaux", saluant le succès de plusieurs initiatives conjointes telles que les ateliers d’entrepreneuriat étudiant et les rencontres scientifiques bilatérales. Le Forum se poursuivra durant deux jours pour donner lieu à des débats scientifiques et des ateliers visant à formuler des recommandations pratiques pour renforcer la coopération académique et la recherche afin de soutenir la présence des universités algériennes et tunisiennes sur la scène internationale. Notons que les universités Chadli Bendjedid (Tarf), Badji Mokhtar (Annaba), Mohamed Cherif Messaâdia (Souk Ahras), Cheikh Larbi Tebessi (Tebessa), Martyr Hamma Lakhdar (El Oued), côté algérien, et les universités de Jendouba, de Gafsa, de Sousse, de Sfax et de Kairouan, côté tunisien, participent au Forum.

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE L'ENERGIE ET DES MINES
ARRETE N° 1356 DU 03 AVRIL 2025-04-17
portant ouverture d'une enquête publique sur la notice d'impact environnemental et la notice des risques du projet de réalisation d'une gare routière à Cap Falcon ilot de propriété n° 62 section cadastrale n° 01 Commune d'Aïn El Turkck au profit de monsieur IBRIR Khelifa

ARRETE N° 1356 DU 03 AVRIL 2025-04-17
portant ouverture d'une enquête publique sur la notice d'impact environnemental et la notice des risques du projet de réalisation d'une gare routière à Cap Falcon ilot de propriété n° 62 section cadastrale n° 01 Commune d'Aïn El Turkck au profit de monsieur IBRIR Khelifa.
Sur proposition de Monsieur le Directeur de l'Energie et des Mines de la Wilaya d'Oran

Arrête:
Article 1er.: Une enquête publique est ouverte sur la notice d'impact sur l'environnement et la notice des risques du projet de réalisation d'une gare routière à Cap Falcon ilot de propriété n° 62 section cadastrale n° 01 Commune d'Aïn El Turkck au profit de monsieur IBRIR Khelifa.
Article 2ème.: Une enquête publique est ouverte sur la notice d'impact sur l'environnement et la notice des risques indiquée à l'article 1er, pour une durée de trente (30) jours et le public en sera informé par affichage au siège de la Wilaya et de la Commune concernées ainsi que sur le site du projet et ce à compter de la date d'affichage.
Article 3ème.: Monsieur SAYBI Ahmed, Secrétaire Général de la Commune est nommé Commissaire Enquêteur chargé de veiller au respect des nouvelles exigences définies par l'article 2ème concernant l'affichage et la publication de l'arrêté portant ouverture d'enquête publique et concernant le registre de recuei des avis et il est également chargé des enquêtes ou de collecte des informations complémentaire à même de clarifier les éventuelles conséquences du projets sur l'environnement
Article 4ème.: Le Commissaire enquêteur aura son siège à la Commune d'Aïn El Turk pour entreprendre ses missions. Une copie intégrale de la notice d'impact environnemental et de la notice des risques relatives au projet à réaliser, doivent être déposées au siège de la Commune auprès du Commissaire enquêteur pour permettre au public d'émettre ses opinions et ses observations.
Article 5ème.: Une enquête publique sur l'objet de cet arrêté sera publiée dans deux quotidiens nationaux, à charge pour le requérant de supporter tous les frais des différentes formalités de publicité.
Article 6ème.: Au terme de l'enquête visée à l'article 2ème du présent arrêté, l'enquête publique est clôturée par un rapport dressé par le Commissaire enquêteur. Ce rapport doit inclure ses résultats, ses opinions et ses mémoires de réponse et envoyé au Wali dans les quinze (15) jours suivant la clôture de l'enquête publique.
Article 7ème.: Mesdames et Messieurs le Secrétaire Général de la Wilaya, le Directeur techniciens et des affaires générales, le Directeur de l'Energie et des Mines, le Directeur de l'Environnement, le Chef de la Daira d'Aïn El Turkck, le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Aïn El Turkck et le Commissaire enquêteur, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le bulletin des arrêtés administratifs de la Wilaya.
Le Wali
Le Secrétaire Général de la Wilaya d'Oran
Monsieur FODIL LAIDANI

ARRETE N° 1356 DU 03 AVRIL 2025-04-17
portant ouverture d'une enquête publique sur la notice d'impact environnemental et la notice des risques du projet de réalisation d'une gare routière à Cap Falcon ilot de propriété n° 62 section cadastrale n° 01 Commune d'Aïn El Turkck au profit de monsieur IBRIR Khelifa

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ يوسف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو
مجلس قضاء غليزان
شارع تازغانت جيلالي وادي ارهو
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
المادتين 749.750 من قانون الاجراءات المدنية والإدارية

تنفيذا للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري لمحكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان بتاريخ 2022/05/18 تحت رقم الفهرس 22/00894 بين السيد حبوشي محمد ابن بو عبد الله والسادة حبوشي بو عبد الله ولد بوعيد الله حبوشي خيرة بنت بوعيد الله ، حبوشي علي ولد بو عبد الله، حبوشي محمد كريم ولد عبد القادر فرحات ، حبوشي أمينة بنت عبد القادر فرحات، حبوشي زكية بنت عبد القادر فرحات، حبوشي عائشة بنت عبد القادر فرحات، حبوشي حورية بنت عبد القادر فرحات، حبوشي فاطمة الزهرة بنت بو عبد الله ، حبوشي حاج احمد ولد بوعيد الله ، تواتي فاطمة زوجة حبوشي محمد ولد بوعيدالله الساكنين ببلدية ولاية غليزان المصحح بالحكم الصادر في 2024/12/11 عن القسم العقاري لمحكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/03/09. بناء على الأمر الصادر بتاريخ 2025/04/20 عن السيد رئيس محكمة وادي ارهيو المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني. نعلن أنه سيشرع يوم 2025/05/07 على الساعة 11:00 الحادي عشر صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي ارهيو في بيع العقار الاتي بيانه بالمزاد العلني: مسكن يقع ببلدية جديوبة يتكون من طابق أرضي يحتوي على ساحة طابق أول يحتوي على ثلاث غرف صالة مطبخ حمام مرحاض ساحة الكل بمساحة 315 متر مربع بنسبة 1000/407 من الأجزاء المشتركة قسم 50 مجموعة الملكية 02 قسم رقم 04 وانه حدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره 24671808.00 دج أربعة وعشرون مليون وستمائة وواحد وسبعون ألف وثمان مائة وثمانية دينار جزائري. شروط البيع : يلتزم الراسي عليه المزاو بالأعباء الواردة في دفتر الشروط ، ويلزم بدفع 5/1 خمس الثمن والمصاريف حالا ويدفع المبلغ الباقي في أجل أقصاه 08 أيام. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
23.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البيض
مديرية البيئة

قرار رقم 699 المؤرخ في 22 أفريل 2025 متضمن فتح تحقيق عمومي لدراسة مدى التأثير على البيئة للحصول على امتياز استخراج مواد الطمي (مرملة) بالمكان المسمى واد تفرحيت ببلدية الأبيض سيدي الشيخ لفائدة المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني بالبيض.

ان والي الولاية
بأقتراح من مدير البيئة
يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لدراسة مدى التأثير على البيئة للحصول على امتياز استخراج مواد الطمي (مرملة) بالمكان المسمى واد تفرحيت ببلدية الأبيض سيدي الشيخ لفائدة المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني بالبيض. وفق النقاط التي إحدائياتها UTM كالآتي:

رقم	س	ع
01	243394.00	3634155.00
02	243544.30	3633782.12
03	243638.88	363361.44
04	243782.91	3632993.67
05	244633.86	3632246.05
06	244586.34	3632196.72
07	243747.10	3632930.13
08	243570.00	3633418.20
09	243477.61	3633790.69
10	243351.69	3634131.61

ولمدة ثمانية أيام (08) يوم ابتداء من تاريخ إشهار هذا القرار في الجريدتين يوميتين وطنيتين على الأقل على نفقة صاحب المشروع. المادة 02: يعين السيد بوعمرة الدين تقني سامي رئيس قسم مكلف فرع الري بالدائرة كمحافظ محقق بمقر بلدية الأبيض سيدي الشيخ. المادة 03 يفتح لهذا الغرض سجل بمقر بلدية الأبيض سيدي الشيخ مرقم وموشر عليه وكذا يوضع ملف كامل للمشروع يتكون من نسخة من دراسة مدى التأثير على البيئة ونسخة من مخطط الكتلة والوضعية حتي يتمكن المواطنون من الاطلاع عليه خلال الأوقات القانونية للعمل من الساعة الثامنة (08 سا) إلى الساعة الحادية عشر (11 سا) صباحا ومن الساعة الثانية (14 سا) إلى الساعة الرابعة (16 سا) مساءا وتكون أرانهم ملاحظاتهم في السجل حول المشروع. المادة 04 يعلق هذا القرار بمقر البلدية والأماكن المخصصة لإعلام الجمهور وكذا الأماكن المجاورة للمشروع. المادة 05: بعد انتهاء مدة التحقيق يعلق السجل ويبيدي المحافظ المحقق استنتاجاته وكذا رأي السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي ويحرر محضر يرفع إلى السيد الوالي وذلك خلال أربعة (04) أيام التي تلي مدة التحقيق ويوقعه رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الأبيض سيدي الشيخ. المادة 06: يكلف السادة : الوالي المنتدب للمقاطعة الإدارية الأبيض سيدي الشيخ الأمين العام للولاية مدير التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، مدير الحماية المدنية، مدير الري، رئيس دائرة الأبيض سيدي الشيخ مدير المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني بالبيض رئيس المجلس الشعبي لبلدية الأبيض سيدي الشيخ، بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر ضمن مصنف القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
23.04.2025

VEND

Un appartement 3 pièces premier étage avec
chauffe bain, une grande cuisine, un balcon
Contacter le 07.98.30.72.67

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
مديرية البيئة

القرار رقم 1144 المؤرخ في 17 مارس 2025 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع انجاز وحدة صناعة عجينة الكاكاو الكائنة ببلدية حاسي بونيف المنطقة الصناعية حاسي عامر ، قسم 04 مجموعة ملكية رقم 191 القطعة محل رقم 02 لفائدة SARL TAYIS A

يفتح تحقيق عمومي بخصوص مشروع انجاز وحدة صناعة عجينة الكاكاو الكائنة ببلدية حاسي بونيف المنطقة الصناعية حاسي عامر ، قسم 04 مجموعة ملكية رقم 191 القطعة محل رقم 02 لفائدة SARL TAYIS. يفتح التحقيق العمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشر يوما 15 في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة لموقع المشروع وذلك ابتداء من تاريخ امضاء هذا القرار. ينشر تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الاشهار. يكلف السيدة والسادة الأمين العام للولاية ، مدير التقنين والشؤون العامة، مديرية البيئة، رئيس دائرة بئر الجير ، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي بونيف والمحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي يندرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران.

23.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/12/01 تحت رقم فهرس 7028 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غثو الحبيب المودع بتاريخ: 2025/01/05 وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه بلمختار بشير المولود بتاريخ 1959/11/29 بالسوافلية مستغانم مع تعيين المدعي بلمختار سليمان مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية السوافلية بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
23.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ شراطي خديجة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكائن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق وهران مستغانم/ الهاتف: 0776.77.10.27

محضر نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذة شراطي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم الموقفة اثناء. بطلب من السيد: ورثة المرحوم جبار الحاج و هم : مفدحي سميرة، الساكنة شايب الزراع سيدي احمد بن عني ولاية غليزان. ضد السيد ورثة المرحوم جبار الحاج وهم: جبار نبيل - مكايي نجاة في حقها وباعتبارها الولية الشرعية لابنائها الفصر وهم جبار عبد المالك جبار الحاج و جبار ابراهيم. الساكن: حي الجزائر عمارة ١١ رقم 141 ولاية مستغانم. تنفيذا للحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري بتاريخ 2024/04/03 فهرس رقم 24/02397 الممهور بالصيغة التنفيذية. بناءا على قائمة شروط البيع المودع بتاريخ 2025/04/14 متعلق ببيع بالمزاد العلني للعقار المتاع المتمثل في اماكن ذات طابع تجاري تابع العمارة ذات ملكية مشتركة بوسط مدينة مستغانم الواقع بشارع برايس عبد الرحمن رقم 08 الطابق السفلي بمثل في محل يحتوي على ورشة رئيسية و ورشة خلفية الكل ذو مساحه قدرها 62 متر مربع بنسبة 11/1000 جزء من الأجزاء المشتركة و حصة رقم 02 قسم 78 مجموعة الملكية 43. وحدد السعر الافتتاحي بمبلغ قدره 9.200.000.00 دج. وقد تم تحديد جلسة الاعتراضات بتاريخ 2025/04/29 على الساعة 11:30 صباحا أمام قاضي البيوع و جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2025/05/27 على الساعة 14 بعد الزوال. يجوز لكل شخص الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضرة القضائية الأستاذة شراطي خديجة الكائن مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه أو في أمانة ضبط محكمة مستغانم وعليه فمنا يتعيق هذا المستخرج بلوحة اعلانات محكمة مستغانم طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية.

المحضرة القضائي
23 04 2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تالاس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا و في أول درجة في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة وقسم الحال بتاريخ 2024/11/26، تحت رقم فهرس 24/03574، و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور مجامعية رياض، و المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/12/29 تحت رقم 24/01217، و بالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه بوديزة عبد الرحمان المولود بتاريخ 1978/07/19 ببلدية مستغانم لاييه عبد القادر و أمه بن عويئة فاطمة، وتعيين المدعي مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية و الإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية البلدية مستغانم بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعي بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام وتحميله المصاريف القضائية. بذأ صدر هذا الحكم و أفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه.

الرئيس / أمين الضبط
23.04.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

L'EN y affrontera le Rwanda puis la Suède

Bouanani de retour en juin ?

Par Rachid B.

Alors que la FAF a annoncé la programmation d'une rencontre amicale face au Rwanda, le 5 juin prochain au stade Hamlaoui de Constantine avant d'aller défier la Suède le 10 du même mois à Solna, nombre d'éléments internationaux ont repris du poil de la bête et reviennent en haut de la fiche dans cette dernière ligne droite de la saison. Ce qui pourrait leur valoir de retrouver le groupe des Verts après quelques mois loin des feux de la rampe. Parmi ces joueurs-là, le Niçois Badreddine Bouanani, de nouveau décisif en club après plusieurs semaines d'errance sur le rectangle vert. Le réveil de « Badro » est, d'ailleurs, intervenu au meilleur moment pour Nice. Après cinq matches sans victoire, les joueurs de Franck Haise ont, en effet, renoué avec le succès face au SCO Angers (2-1) dimanche soir grâce en partie à l'efficacité retrouvée de l'international algérien. L'ancien génie des jeunes catégories de l'équipe de France a retrouvé la lumière à la 36ème minute de jeu en servant son coéquipier Rosario d'une subtile façon pour un joli but de la tête. Titulaire pour la



première fois depuis le 11 janvier en Ligue 1, Badreddine Bouanani a, en effet, déposé un "délice de ballon sur la tête de Pablo Rosario" comme l'a si bien illustré le site officiel du club azuréen. L'ancien Lillois a, à ce sujet, débloqué son compteur puisqu'il a délivré sa première assist en Ligue 1 depuis le 6 mai 2023 contre Rennes, la cinquième au total avec Nice, les trois dernières ayant eu lieu sur un centre. Un "comportement et une prise de responsabilité" qui ont énormément plu à son entraîneur Franck Haise, comme il l'a lui-même affirmé en conférence de presse à l'issue de cette

victoire (2-1). "Il y a tout de même eu pas mal de choses intéressantes d'abord dans l'animation offensive face à un bloc qui ne laisse jamais beaucoup d'espaces, comme à Paris il y a quinze jours. Il y a eu des choses positives. On devrait certainement être plus justes et efficaces pour montrer la différence au tableau d'affichage mais ça faisait un petit moment qu'on n'avait pas gagné. Ça reste un bon moment, il ne faut pas l'oublier. Quant au centre rentrant de Badreddine (Bouanani), il est très bon aussi" synthétisait le technicien niçois qui devrait reconduire son gaucher algérien dans trois jours au Parc des Princes, pour y défier le champion parisien. Un "réveil" qui arrive au bon moment pour Badreddine Bouanani qui, s'il venait à enchaîner de pareilles performances d'ici la fin de saison avec l'OGC Nice et continuer à être décisif à même d'aider son club à atteindre son objectif de terminer européen, pourrait logiquement aspirer à séduire, de nouveau, le sélectionneur national Vladimir Petkovic. D'autant plus que les deux rendez-vous du mois de juin, rendus possibles par la fenêtre internationale de la FIFA, ne seront qu'amicaux et ne revêtent aucun cachet officiel, ce qui favoriserait la relance de certains éléments qui ont repris du poil de la bête dernièrement.

Précieux vivier permettant la découverte de jeunes talents

Sadi insiste sur la nécessité d'impulser le sport scolaire et universitaire

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a insisté, lundi après-midi à Khenchela, sur la "nécessité d'impulser le sport scolaire et universitaire qui constitue un précieux vivier permettant la découverte de jeunes talents". "Le grand pourcentage d'enfants et de jeunes gens dans cette wilaya doit inciter les autorités locales à les prendre en charge et à les encadrer dans le cadre du sport scolaire et universitaire qui ne peut que mettre en valeur de jeunes talents pouvant bénéficier, à l'avenir, aux équipes et aux associations sportives", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse au complexe omnisports du 1er-Novembre 1954 de Khenchela où il effectuait une visite d'inspection et de travail.

Sadi a ajouté que son département "s'engage, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à accompagner, encadrer et suivre de près les fédérations nationales et les ligues de wilayas du sport scolaire et universitaire, ainsi que celles destinées à encadrer les stagiaires des structures de formation professionnelle, tout en œuvrant à lever tous les obstacles pouvant entraver le travail de ces fédérations et ligues". S'enquérant de l'état d'avancement du chantier de réalisation du centre régional de regroupement et de préparation des équipes nationales, à Ain Silène (commune d'El Hamma), le ministre des Sports a instruit les responsables concernés à l'effet "d'accélérer l'achève-

ment des travaux restants, et de profiter de la période estivale pour parachever l'aménagement extérieur de ce projet qui a atteint un taux d'avancement de 65%". Il a également exigé des responsables locaux de son secteur de lui fournir des rapports mensuels sur l'état d'avancement de cette structure qu'il a qualifiée "d'importante" et de "stratégique" du fait qu'elle est située dans une zone montagneuse, à plus de 1.400 m d'altitude. Une structure, a-t-il indiqué, qui devrait accueillir, dès sa mise en service, les formations sportives locales et les équipes nationales qui pourront s'y préparer. Lors de la visite du complexe omnisports du 1er-Novembre 1954, qui a récemment bénéficié d'une opération de réhabilitation, le ministre s'est engagé, après avoir écouté les préoccupations des représentants des différentes associations sportives activant dans la wilaya, à prendre en charge leurs requêtes dans la limite des moyens disponibles. Inspectant le projet de réalisation d'une piscine de proximité dans la commune d'El Mahmel, M. Sadi a insisté sur l'accélération de la cadence des travaux et sur le respect des normes de qualité afin de mettre cette structure à la disposition des associations et des habitants de la région pour qu'ils puissent en bénéficier gratuitement dès l'été prochain. Le ministre des Sports a clôturé sa visite de travail dans la wilaya de Khenchela par la pose de la première pierre d'une autre piscine de proximité dans la commune de Baghai.

USMA

Merghem indisponible un mois



Le milieu offensif de l'USM Alger Mehdi Merghem, blessé au genou lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie contre l'USM El Harrach, sera éloigné des terrains pour une période de quatre semaines, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis sur son site officiel lundi. « Les examens effectués par Merghem ont décelé une blessure au genou qui nécessite un arrêt de quatre semaines, précise l'USM Alger dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Merghem, arrivé à l'USMA durant le mercato d'hiver en provenance du SC Farense (Portugal), est sorti sur blessure à la 22e minute de jeu, lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie, remportée mardi soir face à l'US El-Harrach (1-0), au stade du 5-Juillet. Ses coéquipiers, le latéral Haithem Loucif et le défenseur central Congolais Kevin Mondeko, seront indisponibles pour deux semaines à cause de blessures aux adducteurs, ajoute la même source. Avec deux matchs en moins, l'USMA occupe la cinquième place au tableau avec le MC El Bayadh avec 33 points.

Ligue de football professionnel (LFP)

JSS - USMA décalé au samedi 26 avril

Le match JS Saoura-USM Alger comptant pour la 24e journée de Ligue 1 Mobilis, initialement prévu vendredi 25 avril a été décalé de vingt quatre heures et se jouera finalement le samedi à 18h00 au stade 20 aout de Bechar, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). La décision de décaler cette rencontre a été prise pour des raisons "organisationnelles et logistiques et suite à la demande formulée par le club de l'USM Alger", précise l'instance chargée de la gestion de la compétition dans un communiqué publié sur son site officiel. La JS Saoura occupe la 8e place au classement en compagnie de l'ASO Chlef avec 28 unités. Avec deux matchs en moins, l'USMA occupe la cinquième place au tableau avec le MC El Bayadh avec 33 points.

Ligue professionnelle de Football

Réunion d'urgence FAF-Présidents des clubs ce mardi

Le président de la Fédération Algérienne de Football, M. Walid Sadi a convoqué une réunion d'urgence, ce mardi avec l'ensemble des présidents des clubs de la ligue professionnelle, a indiqué, dimanche un communiqué de l'instance fédérale sur son site officiel. Cette réunion intervient dans un contexte marqué par une escalade pré-occupante de la violence et des discours incitant à la haine dans les stades. "A l'approche de la dernière ligne droite du championnat, la responsabilité de chaque acteur du football national est plus que jamais engagée pour garantir le bon déroulement de la compétition dans le respect des règles et des valeurs du sport", a ajouté le communiqué de la FAF. La Fédération algérienne réaffirme son engagement total en faveur de l'éthique sportive et du fair-play, et appelle à l'unité, à la retenue et à en sens élevé des responsabilités de la part de tous les intervenants. Dans le même sillage, le président Sadi réunira les arbitres d'élite ainsi que les membres de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), lundi dans le cadre d'une rencontre importante à l'approche de la dernière ligne droite du championnat de Ligue 1 Mobilis. "Cette réunion a pour principal objectif de sensibiliser les arbitres aux enjeux de cette phase décisive de la saison, tout en réaffirmant la confiance de la Fédération en leur professionnalisme et leur engagement pour garantir une fin de saison équitable et sereine", a expliqué le communiqué de l'instance fédérale.

Football national

La LFP appelle les acteurs à faire preuve de responsabilité

La Ligue de Football Professionnel (LFP) a lancé, dans un communiqué, un appel solennel à l'ensemble des acteurs du football national (supporters, dirigeants, joueurs, staffs techniques et administratifs) à faire preuve de responsabilité, de vigilance. L'appel de la LFP invite la communauté footballistique à œuvrer pour «la promotion du fair-play, de l'éthique sportive et du respect mutuel, aussi bien sur le terrain qu'en dehors». Cette réaction de la LFP intervient évidemment, près les actes de violence survenus lors de la 23e journée du championnat national de football. «De tels comportements sont en totale contradiction avec les valeurs du sport et portent gravement atteinte à l'image du football algérien», a ajouté le communiqué de la Ligue, condamnant fermement ses agissements. Dans le même propos, la LFP a salué et rendu un hommage aux services de sécurité pour leur professionnalisme, leur engagement constant et les efforts déployés afin de préserver la sécurité dans les enceintes sportives. Convaincu que le football demeure un espace de passion, de compétition saine et de rassemblement populaire, la LFP réaffirme son «engagement à prendre toutes les mesures nécessaires, en coordination avec les instances compétentes, pour éradiquer toutes formes de violence et garantir le bon déroulement des compétitions sportives dans un climat serein et respectueux», conclut son communiqué.

Tamanrasset

La diva de la musique Tindi, Badi Lalla, tire sa révérence



La diva du Tindi, Badi Lalla, est décédée lundi à Tizi-Ouzou à l'âge de 88 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

La dépouille mortelle de la défunte sera transférée de l'hôpital de Tizi-Ouzou vers Tamanrasset, sa ville natale, où elle devra être inhumée, a-t-on indiqué.

Le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a adressé, à cette triste occasion, un message de condoléances aux membres de la famille de la défunte et à sa famille artistique de la wilaya.

Une des figures artistiques de la wilaya de Tamanrasset, la diva Badi Lalla Bent-Salem, de son vrai nom, a voué sa vie et un engagement artistique pour la préservation du legs artistique séculaire targui à travers ses nombreux voyages pour vulgariser le genre Tindi sur les scènes et manifestations culturelles et artistiques nationales et à l'étranger.

Le 1er salon national de la photographie en mai à Béni-Abbès

Le premier salon national de la photographie de Béni-Abbès se déroulera les 07 et 08 mai prochain, avec la participation



d'une vingtaine de photographes de différentes wilayas du pays, à l'initiative de l'association locale "Roueya" (Vision) pour la culture et l'information, a-t-on appris lundi des organisateurs. Cette manifestation artistique, placée sous le slogan "Du passé au présent, un objectif qui documente l'histoire", vise à mettre en lumière, à travers la photographie et autres

supports visuels, les massacres du 08 mai 1945, a précisé le commissaire du Salon, Talbi Yahia.

Le programme de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire du massacre d'Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata, et à laquelle prendront part 12 photographes de plusieurs wilayas du pays et 10 autres de celle de Béni-Abbès, prévoit aussi des ateliers de formation et d'initiation aux nouvelles technologies de photographie, a-t-il ajouté.

Des rencontres-débats sur l'art photographique en tant qu'outil de documentation de l'histoire des luttes politiques et militaires du peuple Algérien pour son indépendance du joug colonial, ainsi que des sorties aux sites naturels et historiques de la wilaya de Béni-Abbès, sont également projetés lors de ce Salon placé sous le patronage du wali de Béni-Abbès, a fait savoir M. Talbi.

Les tombeaux royaux de Numidie proposés au classement sur la liste du patrimoine mondial "dés l'année prochaine"

Le dossier relatif aux "tombeaux royaux de Numidie en Algérie", monuments funéraires de la période numide, sera proposé par l'Algérie à l'Unesco pour classement au patrimoine mondial de l'humanité "dés l'année prochaine", a affirmé lundi à Alger, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

S'exprimant sur les ondes de la Radio Algérienne, le ministre a indiqué que les tombeaux royaux de Numidie, situés à Batna, Constantine, Tipasa, Ain Temouchent, Tiaret et Tamanrasset, font partie des 11 dossiers proposés au classement sur la liste indicative du patrimoine mondial (matériel).

Les autres dossiers, a-t-il poursuivi, seront proposés "chaque deux ans" au classement afin de "rattraper le retard", selon le ministre qui a rappelé que la mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie, s'inscrit dans le cadre du plan d'action quinquennal (2025-2029) pour le classement des sites culture, naturel et mixtes, sur la liste indicative du patrimoine matériel mondial.

Concernant le patrimoine immatériel, il a rappelé que les dossiers relatifs aux "savoir-faire liés à l'habit et au bijou kabyles" et le "Zellij" ont été déposés dernièrement pour leur classement au patrimoine mondial immatériel. Le ministre a rappelé également que d'autres dossiers, notamment le "Karakou", la "blouza



d'Oran" et "Laalaoui", sont en cours de préparation, pour le classement au patrimoine mondial immatériel.

Abordant l'exploitation économique des sites de patrimoine et des musées, M. Ballalou a assuré qu'il existe une "démarche" visant à "générer des revenus", rappelant, à ce propos, la nécessité de "développer les industries culturelles et créatives" afin de trouver de nouvelles ressources pour le secteur de la culture. Le ministre a appelé, à ce titre, à adopter une "nouvelle vision de management et de gestion" de sites historiques et parcs culturels, basée sur le développement des services de ces structures pour permettre d'attirer davantage de visiteurs et capter des revenus".

Au sujet de la réhabilitation de la Casbah d'Alger, site classé au patrimoine matériel mondial en 1992 par l'UNESCO, le ministre a indiqué que les travaux de restauration, en cours, de certains

sites et monuments de la vieille Médina, comme la Citadelle, avancent "bien et devront être ouverts au public dès leur réception prochaine".

D'autres sites et monuments sont en cours de réhabilitation, à l'instar de "Dar El Hamra", "Dar El Kadi, en plus des opérations de réhabilitation au niveau des palais, a encore rappelé le ministre.

Dans le même sens, il a rappelé que "1.080 sites historiques et 25 secteurs sauvegardés, dotés de Plan de sauvegarde" sont identifiés dans la carte nationale archéologique.

Au sujet du cinéma, le ministre a indiqué que "16 textes d'application" de la loi relative à l'industrie cinématographique de 2024 sont "en cours de préparation". Ces textes, a-t-il expliqué, devront encadrer l'investissement privé dans le secteur, notamment la construction de studios, des ateliers et laboratoires de post-production cinématographique.

4e soirée du Festival Culturel International de Musique Symphonique

C'est la République de Corée qui a ouvert le bal avec une prestation intense et nuancée du Duo Ainos, représenté par le violoniste Da-Min Kim. Ce jeune prodige, diplômé de la Haute École de Musique de Lausanne et passé par l'Académie Walter Stauffer à Crémone, a su captiver le public par une maîtrise technique exemplaire et une expressivité vibrante. Sa performance a été saluée pour son jeu d'archet souple et sa capacité à tirer des sonorités cristallines du violon, alliant puissance et délicatesse au piano. Le public a notamment apprécié l'équilibre entre rigueur académique et émotion palpable, marque de fabrique de ce talent sud-coréen formé entre l'Europe et l'Asie.

Le Japon a pris le relais avec un plateau vocal et instrumental d'exception. Si l'orchestre «Yokohama Sinfonietta» — fondé en 1998 par le maestro Kazuki Yamada — n'a pas fait physiquement le déplacement, l'esprit de cette formation était bien présent à travers les musiciens et chanteurs invités à représenter l'ex-

cellence nipponne. Le pianiste Toshiki Usui, diplômé des Beaux-Arts de Tokyo et formé au Mozarteum de Salzbourg, a livré une prestation d'une grande sensibilité. Réputé pour ses interprétations de la musique contemporaine, il a démontré une palette sonore large et nuancée, soutenue par une technique irréprochable.

La mezzo-soprano Taeka Hino, forte d'un parcours lyrique solide, notamment au Festival de Rheinsberg en Allemagne et au Festival de Tyrol, a enchanté l'assistance par la richesse de son timbre et la profondeur dramatique de ses interprétations. Lauréate de concours internationaux en Espagne et en Italie, elle a su allier puissance vocale et subtilité d'interprétation. Enfin, Hiro-nori Ishizaki, compositeur et pianiste formé à l'Université de Tokyo et à Paris-Sorbonne, a apporté une touche de modernité. Très impliqué dans la création musicale et l'organisation d'événements artistiques, il a présenté des œuvres au croisement des cultures et des esthétiques. «Hathor String Ensemble»

d'Égypte. Pour clore cette soirée haute en couleurs, l'ensemble égyptien «Hathor String Ensemble», dirigé par Ahmed Farag, a offert un voyage musical à travers le patrimoine arabe et les grands classiques occidentaux. Fondé en 2021, cet ensemble s'est rapidement imposé comme l'un des plus dynamiques de la scène arabe, participant à de nombreux festivals et collaborations prestigieuses. Ahmed Farag, violoncelliste de formation passé par le Conservatoire du Caire et des institutions européennes de renom, a su insuffler à l'orchestre une énergie à la fois rigoureuse et passionnée. Son approche pédagogique et sa capacité à fédérer des musiciens talentueux issus d'horizons divers ont permis à Hathor de livrer une prestation remarquable, saluée par une ovation nourrie du public algérois.

«C'est un immense honneur de revenir en Algérie avec le Hathor String Ensemble. L'accueil du public algérois est toujours aussi chaleureux, et cela nous pousse à donner le meilleur de nous-mêmes.

Un avion prend feu à l'aéroport d'Orlando avec 300 passagers à bord

Un avion rempli de passagers a pris feu alors qu'il était sur le point de décoller de l'aéroport d'Orlando, en Floride. L'incendie semble avoir commencé à partir d'un des moteurs de l'appareil. Un avion Airbus A330 de Delta Air Lines transportant près de 300 passagers a pris feu après avoir quitté la porte d'embarquement de l'aéroport international d'Orlando, en Floride, lundi, forçant les passagers à évacuer par des toboggans, a annoncé la FAA (Federal Aviation Administration).

L'Airbus A330 devait se rendre à Atlanta, dans l'État voisin de Géorgie, lorsque le moteur a pris feu vers 11h15 heure locale. La FAA a annoncé une enquête, alors que plusieurs incidents récents liés à la sécurité aérienne aux Delta Air Lines a indiqué que le vol 1213 transportait 282 passagers et 12 membres d'équipage et qu'aucun blessé n'avait été signalé selon un premier compte-rendu. L'équipage a suivi les procédures d'évacuation lorsque des flammes ont été observées dans le tuyau d'échappement de

l'un des deux moteurs de l'avion. L'aéroport international d'Orlando a déclaré sur les réseaux sociaux que l'incendie s'était déclaré sur le tarmac de l'aéroport et que l'équipe de sauvetage et de lutte contre les incendies de l'aéroport était intervenue rapidement. Delta a indiqué que les équipes de maintenance examineraient l'appareil et que la compagnie aérienne déploierait des appareils supplémentaires pour aider les passagers à atteindre leur destination finale lundi. Airbus n'a pas fait de commentaire pour l'instant.

Pour se nourrir, l'Indonésie risque une déforestation massive

Vue d'une zone déboisée qui sera convertie en plantation de cannes à sucre à Mandiri Jagebob, dans la région de Merauke, en Papouasie du Sud, le 17 mars 2025 (Yusuf WAHIL) Vue d'une zone déboisée qui sera convertie en plantation de cannes à sucre à Mandiri Jagebob, dans la région de Merauke, en Papouasie du Sud, le 17 mars 2025 (Yusuf WAHIL) Pour ne plus dépendre des importations de riz et nourrir ses 280 millions d'habitants, l'Indonésie a lancé un vaste projet visant à l'autosuffisance alimentaire mais qui, en Papouasie, risque de se traduire, selon des ONG, par la plus grande déforestation au monde. L'ampleur réelle du projet est difficile à déterminer et même les déclarations du gouvernement sur sa taille varient. Au minimum, l'objectif est de planter plusieurs millions d'hectares de riz et de canne à sucre dans la région de Merauke, en Papouasie, région reculée de l'est de l'Indonésie. Menaçant des espèces en danger ainsi que les engagements climatiques de Jakarta, le projet risque aussi d'accentuer les violations des droits humains dans une région en proie à des troubles et à des abus militaires présumés, sur fond d'insurrection séparatiste. La déforestation est déjà en cours, avec plus de 11.000 hectares défrichés, soit plus que la superficie d'une ville comme Paris, indique Franky Samperante de l'ONG de défense de l'environnement et des droits des autochtones Yayasan Pusaka Bentala Rakyat. L'analyse réalisée par le groupe Mighty Earth et la start-up The TreeMap montre les zones déjà défrichées, notamment des forêts primaires et secondaires naturelles sèches et marécageuses, ainsi que des forêts secondaires de mangrove et des zones de savane et de brousse. "Habituellement, la déforestation résulte du fait que le gouverne-

ment ne fait pas son travail", souligne pour l'AFP Glenn Hurowitz, responsable de Mighty Earth. "Mais dans ce cas précis, c'est en fait l'Etat qui dit que nous voulons défricher certaines de nos dernières forêts, tourbières riches en carbone, habitats d'animaux rares", ajoute-t-il.

"TRAGÉDIE"

Pour les défenseurs de l'environnement, ce projet méconnaît l'écosystème local. "En Papouasie du Sud, le paysage et l'écosystème sont constitués de forêts de plaine", explique M. Samperante pour qui "il y a souvent une incompréhension, voire un dénigrement" de ces écosystèmes. Selon une cartographie réalisée par Mighty Earth, le projet menace un écosystème plus large, notamment des tourbières et des forêts qui, selon le groupe, devraient être protégées par un moratoire gouvernemental sur le défrichement. "La tragédie de ce projet, c'est que l'Indonésie a fait beaucoup de progrès pour briser le lien entre l'expansion agricole et la déforestation", souligne M. Hurowitz. "Malheureusement, ce projet à lui seul menace de compromettre tous les progrès". Le vaste archipel présente l'un des taux de déforestation les plus élevés au monde. Dans le même temps, la Papouasie conserve certaines des plus grandes étendues encore intactes. Le groupe de réflexion indonésien Celios estime qu'un tel niveau de déforestation pourrait totalement remettre en cause l'objectif de Jakarta de zéro émission nette d'ici 2050. Mais pour le gouvernement du président Prabowo Subianto qui a fait de ce projet d'autosuffisance alimentaire l'une de ses priorités, les critiques émises ignorent les réalités agricoles et économiques de l'Indonésie. En janvier, il a déclaré que le pays était bien parti pour stopper ses importations de riz d'ici fin 2025. Sollicité par l'AFP, le ministère de

l'Agriculture n'a pas réagi dans l'immédiat. En Papouasie, les semis de riz vont bon train. Dans le district de Kaliki, un journaliste de l'AFP a pu voir des agriculteurs, soutenus par des soldats, cultiver des rizières sur des terres récemment défrichées. "Cet endroit (était) autrefois un terrain improductif et négligé", a assuré Ahmad Rizal Ramdhani, un soldat en treillis, faisant office de chef de groupe. Mais l'affirmation est remise en cause par l'analyse satellite de Mighty Earth, qui a découvert qu'au moins deux zones de la région défrichées pour la riziculture chevauchaient des tourbières officiellement répertoriées. Un défrichement auquel l'armée apporte un large concours. Ainsi Yohanis Yandi Gebze, un agriculteur local, explique-t-il que les soldats lui ont donné "des outils, du matériel agricole et des machines" pour la culture du riz.

INTIMIDATION

Ex-colonie néerlandaise, la Papouasie a déclaré son indépendance en 1961, mais l'Indonésie voisine en a pris le contrôle deux ans plus tard, en promettant un référendum. En 1969, un millier de Papous ont voté en faveur de l'intégration à l'Indonésie, lors d'un scrutin reconnu par les Nations unies. Ce vote est régulièrement critiqué par les indépendantistes mais Jakarta fait valoir que sa souveraineté sur la Papouasie a été établie par l'ONU. Depuis lors, Jakarta est accusé de réprimer violemment un conflit séparatiste qui dure depuis des décennies. Concernant ce projet agricole, "la communauté se sent intimidée", indique Dewanto Talubun, directeur du groupe de défense de l'environnement et des droits humains Perkumpulan Harmoni Alam Papua, basé à Merauke. "Tous les membres de la communauté ne sont pas d'accord avec ce projet mais ils ne peuvent pas directement refuser", ajoute-t-il.

SOCIÉTÉ | 13

L'once d'or dépasse les 3.500 dollars pour la première fois de son histoire

Le prix de l'or a grimpé de plus de 30% depuis le début de l'année et continue de croître, alors que la politique de Donald Trump ébranle toujours plus l'économie mondiale. Le cours de l'once d'or a dépassé la barre des 3.500 dollars mardi pour la première fois de son histoire, porté par la guerre commerciale mais aussi par les tensions entre Donald Trump et le président de la Fed, qui ont fait chuter Wall Street. L'once d'or s'affichait à 3.467,87 dollars à 09h30 heure belge, après avoir atteint plus tôt un record à 3.500,10 dollars. Le prix du métal jaune, valeur refuge par excellence, a grimpé de plus de 30% depuis le début de l'année. Donald Trump a récemment menacé de renvoyer le président de la Fed, qui refuse de faire baisser les taux d'intérêt de l'institution, comme l'exige le président états-unien. Le milliardaire républicain n'a cependant pas le pouvoir de limoger directement les patrons de la Fed. Pour tenter de destituer Jerome Powell, il devrait entamer une longue procédure et prouver que ce dernier a commis une faute grave. L'escalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, à coup de droits de douanes réciproques, pousse les investisseurs à chercher des placements sûrs, notamment l'or. "La hausse rapide des prix de l'or cette année montre que les marchés ont moins confiance que jamais dans les États-Unis", a expliqué Lee Liang Le, analyste de marché chez Kallanish Index Services à Singapour. Le dollar souffre également de ces incertitudes et a chuté à son niveau le plus bas depuis trois ans par rapport à l'euro.

Incendie en Australie 750 koalas abattus par des snipers depuis des hélicoptères

Des centaines de koalas ont été abattus après une décision des autorités australiennes dans un parc national. La Première ministre de l'État de Victoria, Jacinta Allan, défend une mesure de clémence envers des animaux "en grande détresse". Des koalas abattus depuis les airs. Dans un article publié par nos confrères de Skynews Australia, repéré par Le Parisien, il est précisé que jusqu'à 750 de ces mammifères ont été tués depuis des hélicoptères par des tireurs d'élite. C'est plus précisément dans la région de Victoria, dans le parc national de Budj Bim, que les petits animaux ont été abattus ces derniers jours. Une campagne autorisée par le gouvernement local, après un immense feu ayant détruit 2 000 hectares de brousse en mars. Cette opération avalisée par les autorités a provoqué dans le pays de vives réactions politiques. Mais des responsables cités par le média local assurent que cette mesure permet d'abrégier des souffrances de koalas blessés, déshydratés ou affamés. C'est ce qu'a expliqué la Première ministre de l'État de Victoria, Jacinta Allan. La responsable politique assure que les animaux tués étaient "en grande détresse" et que la décision avait fait l'objet "d'évaluations approfondies". "Il n'y a aucun moyen de savoir si un koala est blessé depuis un hélicoptère" Des justifications douteuses, selon Jess Robertson, la présidente de la Koala Alliance, une association de défense de la faune. "Il n'y a aucun moyen de savoir si un koala est blessé depuis un hélicoptère", a-t-elle porté auprès de Skynews Australia. Une autre opposante au projet est la députée Georgie Purcell, du parti animaliste local. Elle s'inquiète que les tireurs s'en prennent à des mères koalas ayant "des petits dans leur poche", comme elle l'a raconté au Herald Sun. Rolf Schlagloth, chercheur à la CQ University d'Australie, estime qu'il n'est pas possible de les "éliminer complètement", mais que la préservation des habitats naturels de ces espèces doivent être pris en compte dans une approche globale.

Un camion transportant des bombes de peinture provoque l'enfer dans l'Indiana

Intervention massive des pompiers sur l'Interstate 65 dans l'État américain de l'Indiana. Un camion chargé de bombes de peinture a pris feu et s'est enflammé. La chaussée a été gravement endommagée. La surchauffe des freins du véhicule est probablement la cause de l'accident.



2

08h35 Téléshopping
09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h35 Petits plats en équilibre
12h40 Météo
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Disparu dans le désert
14h50 Jamais je n'oublierai ma fille
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h10 Grey's Anatomy
20h55 Grey's Anatomy
21h50 Grey's Anatomy : Station 19
22h35 Grey's Anatomy : Station 19
23h05 Une famille en or
00h10 Tirage de l'EuroMillions
00h15 Programmes de la nuit



3

06h15 Marie-Antoinette
07h11 La boîte à questions
07h16 Blue & Compagnie
08h59 Le robot sauvage
10h38 Hot Ones
11h09 La boîte à questions
11h19 En aparté
11h53 Clique
12h26 Sans un bruit : jour 1
14h03 Twisters
16h02 N'avoue jamais
17h36 Têtâtête(s)
17h50 Tchi tcha
18h17 La boîte à questions
18h21 Clique
18h57 En aparté
19h34 En aparté
20h09 Guillermo Guiz : Ozzy
21h35 Les Snuls, de toute façon, dans vingt minutes, vous aurez tout oublié
23h29 Clique
00h01 Faut voir ! L'hebdo cinéma
00h40 Les pistolets en plastique
02h13 Le monde est à eux



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Top chef
22h35 Top chef : Les brigades cachées
23h00 On n'est pas d'accord !
00h10 Arnaques !
01h10 Arnaques !

10h40 Les animaux sauvages d'Europe
11h35 Des volcans et des hommes
12h00 Portables : la révolte des parents
12h35 Vacances à Paris
14h05 Food Markets
14h50 Les perles de la taïga : la réserve de Berezinsky
15h35 Axolotl, la salamandre miraculeuse
16h20 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 Les leçons persanes
22h00 Emilie Schindler : une liste, une héroïne
22h55 Natural Light
23h25 Tracks East
23h55 Les assassins sont parmi nous
01h20 Alice et le maire
03h00 Les dieux passent à table

TÉLÉVISION 15



2

20h10

CETTE NUIT-LÀ



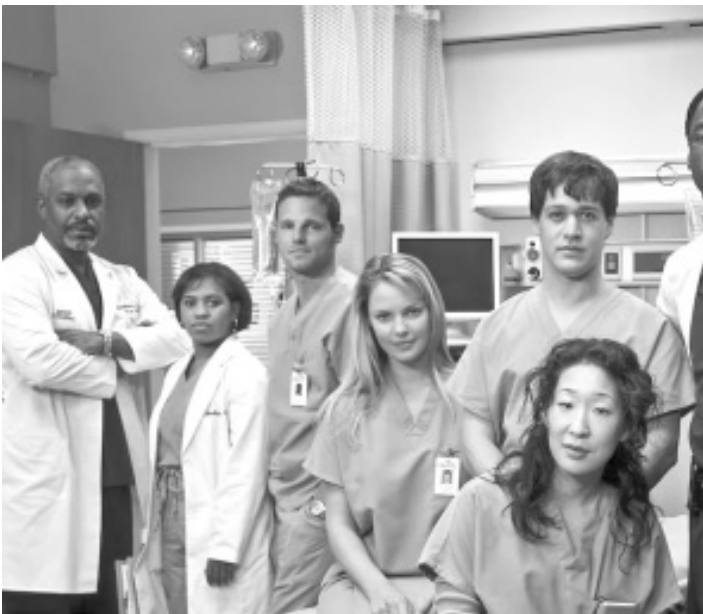
Septembre 2001. Après une dispute avec ses parents, Sofia Legrand, 15 ans, décide de faire le mur pour aller rejoindre son petit ami. Quand elle se réveille le lendemain matin, la maison est silencieuse, ses parents et son frère ont mystérieusement disparu. Vingt-trois ans après, Sofia sort son premier roman. Lors d'une séance de dédicace, elle découvre des exemplaires de son livre lacérés. Le lendemain, dans le « Journal des Vosges », un article du journaliste Arnaud Fresnel sur elle et la disparition inexpiquée de ses parents ravive son désir de vérité.

Realisateur: Myriam Vinocour
Scénariste: Laurent Burtin, Agathe Robilliard



20h10

GREY'S ANATOMY



Droite dans ses bottes, Catherine assume de s'être séparée de plusieurs figures emblématiques du Grey Sloan qui avaient fait fi de son autorité. La directrice compte également garder la main sur les travaux de recherche de Meredith et Amelia. Ses décisions mettent les services en émoi. Son fils tente d'arranger la situation. Après le renvoi de Miranda, les internes font la connaissance de leur nouvelle tutrice. Par ailleurs, une manifestation contre le changement climatique visant à bloquer un pont tourne mal et quelques activistes se retrouvent aux urgences.

Realisateur: Debbie Allen
Scénariste: Meg Marinis



22h24

LES LEÇONS PERSANES



En France, en 1942, Gilles, fils d'un bijoutier juif, est emmené dans un camion avec d'autres hommes par des soldats nazis. Au cours du trajet, un des prisonniers, affamé, échange avec Gilles un sandwich contre une première édition d'un livre en persan, qu'il a récupérée chez son propriétaire, en fuite. Quelques minutes plus tard, le camion s'arrête et les prisonniers sont fusillés. Gilles a pu s'en sortir in extremis en affirmant aux soldats qu'il était iranien. Ceux-ci emmènent Gilles dans un cap tenu par le capitaine Klaus Koch, qui recherche un traducteur persan.

Realisateur: Vadim Perelman
Scénariste: Ilja Zofin



Amérique latine

Les migrants pleurent un pape qui les défendait face à Trump

De la frontière Mexique-Etats-Unis au Chili en passant par le Honduras, des migrants d'Amérique latine portent le deuil du pape argentin François qui les a défendus face aux politiques répressives de Donald Trump. La Colombienne Yulieth Cuéllar se souvient d'un pape qui "priait beaucoup pour nous, les migrants", à Ciudad Juárez dans le nord du Mexique aux portes des Etats-Unis, où le jésuite argentin décédé lundi avait célébré une messe près de la frontière lors de sa visite en février 2016. Dans un plaidoyer pour les migrants, François avait alors découvert "la terre promise où ne ruisselle ni le lait ni le miel", d'après les souvenirs de l'évêque de Ciudad Juárez, José Guadalupe Torres, lors d'une messe lundi à la mémoire de François. "Ses prières touchaient profondément", ajoute la Colombienne de 28 ans bloquée à Ciudad Juárez en raison de l'annulation de programmes migratoires par le président américain Donald Trump dès son retour au pouvoir le 20 janvier dernier. Yulieth Cuéllar fait partie des quelque 3.000 migrants qui cherchent depuis à s'installer à Ciudad Juárez. "C'était un grand pape", ajoute la jeune femme dans un réfectoire de l'Eglise catholique où la soli-

darité s'organise autour des candidats à l'exil. Lors de sa visite à Ciudad Juárez le 17 février 2016, le pape avait célébré une messe qui s'adressait également aux fidèles réunis de l'autre côté du rio Bravo/rio Grande dans le stade de l'université d'El Paso. "Grâce à la technologie, nous pouvons prier, chanter et célébrer ensemble cet amour miséricordieux (...) qu'aucune frontière ne pourra nous empêcher de partager", avait-il conclu. Le descendant d'exilés italiens avait aussi dénoncé le "chemin chargé de terribles injustices" des migrants d'aujourd'hui "esclavagisés, séquestrés, victimes d'extorsions". Et il avait prié pour les migrants devant une croix plantée près d'un grillage que Donald Trump a ensuite remplacé par une barrière métallique. En mars 2023, le pape avait prié pour les 40 étrangers - principalement vénézuéliens - morts dans l'incendie d'un centre de détention à Ciudad Juárez le 27 mars 2023. A plusieurs reprises, le pape a défié Donald Trump et sa politique anti-migrants. "Une personne qui veut construire des murs et non des ponts n'est pas chrétienne", avait lancé François en 2016, en pleine campagne présidentielle aux Etats-Unis, avant la première victoire du candidat républicain.

10ème congrès de l'UGTSARIO

Poursuite de la lutte pour atteindre les objectifs du peuple sahraoui

Les participants au 10ème congrès de l'Union générale des travailleurs de Sakia El-Hamra et Oued-Eddahab (UGTSARIO), clôturé dimanche au camp de Dakhla des réfugiés sahraouis, ont appelé à la poursuite de la lutte pour atteindre les objectifs légitimes du peuple sahraoui. Dans le communiqué final ayant sanctionné les travaux, le rôle avant-gardiste des travailleurs sahraouis dans la lutte pour la libération et l'édification, et la nécessité de poursuivre la lutte et le sacrifice pour le peuple sahraoui pour qu'il atteigne ses objectifs légitimes d'indépendance totale et de retour sur son territoire, ont été mis en avant. Les participants ont, après avoir rappelé les efforts mobilisés pour la cause juste sahraouie, invité les organisations syndicales de par le monde à se solidariser avec le peuple sahraoui et le soutenir dans sa lutte légitime pour la liberté, la justice et l'autodétermination. Dans ce sillage, des messages ont été adressés aux syndicats des travailleurs d'Algérie, de Mauritanie, d'Espagne et d'Afrique du Sud, ainsi qu'à la Confédération syndicale arabe, à la Centrale syndicale des travailleurs de Cuba, d'Amérique du Sud et des Caraïbes, à la Confédération internationale du travail et autres organisations travaillistes dans le monde, en vue d'intensi-

fier les efforts de solidarité avec la cause du peuple sahraoui. Les congressistes ont transmis, en outre, un message au président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, et à travers lui, aux hautes instances politiques sahraouies, pour réaffirmer leur engagement continu à soutenir la direction politique sahraouie en vue de concrétiser les aspirations du peuple sahraoui à la liberté et l'indépendance. Des messages de solidarité et de soutien ont également été adressés par les participants aux combattants de l'Armée de libération du peuple sahraouie (ALPS), à l'ensemble des Sahraouis dans les territoires occupés et à la communauté sahraouie établie à l'étranger. Par ailleurs, M. Nafai Ahmed Mohamed a été élu à l'issue des travaux du congrès au poste de secrétaire général de l'UGTSARIO pour un mandat de quatre (4) ans, a annoncé la commission des élections du congrès. Rendant hommage au Chahid Ibrahim El-Mahdjoub, ce congrès, placé cette année sous le signe "Travailleurs sahraouis... engagement et fidélité aux Chouhada", s'est déroulé en présence de 400 délégués sahraouis et quelque 80 participants étrangers venus d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Europe et d'Asie.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التضامن الوطني والأسرة وقضايا المرأة

الرقم الأخضر

للتبليغ عن العنف ضد المرأة

1026

@mcnfcfalger

@mcnfef

ministere-solidarite-algerie

@mcnfcf-jln

@mcnfef